



Union européenne

Vue d'ensemble



Banque européenne
d'investissement

ENQUÊTE DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2023

ENQUÊTE 2023 DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT

Union européenne

Vue d'ensemble



Banque européenne
d'investissement

Enquête de la BEI sur l'investissement : synthèse concernant l'Union européenne

© Banque européenne d'investissement (BEI), 2024. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS)

Menée depuis 2016, l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement est une étude annuelle unique en son genre qui sonde quelque 13 000 entreprises. Elle s'intéresse aux entreprises de tous les États membres de l'Union européenne ainsi qu'à un échantillon d'entreprises aux États-Unis.

L'enquête recueille des données sur les caractéristiques et les résultats des entreprises, sur leurs investissements antérieurs et leurs projets pour l'avenir, ou encore sur leurs sources ou leurs problèmes de financement, et sur les autres défis qu'elles doivent relever, comme la lutte contre les changements climatiques et la transformation numérique. Basée sur un échantillonnage stratifié, l'enquête EIBIS est représentative à l'échelle des 27 États membres de l'UE et des États-Unis, ainsi que des quatre catégories d'entreprises (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs économiques (industrie manufacturière, construction, services et infrastructures). L'enquête vise à constituer un éventail d'observations, à l'appui de l'analyse de données issues de séries chronologiques. Les observations peuvent également avoir pour point de départ les bilans et les comptes de résultat des entreprises. L'enquête EIBIS a été conçue par le département Analyses économiques de la BEI, et est gérée par ce même département avec le soutien d'Ipsos.

À propos de la présente publication

Ces rapports proposent une synthèse des données collectées pour les 27 États membres de l'UE et les États-Unis. Ils ont pour objet de fournir un aperçu des données. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

Téléchargez les conclusions de l'enquête de la BEI sur l'investissement pour chaque pays de l'UE ou consultez le portail de données à l'adresse www.eib.org/eibis.

À propos du département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort d'une équipe de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs à la présente publication

Julie Delanote et Marco Zeppi.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Ses travaux de recherche éclairent de manière décisive les décideurs et les collectivités.

Pour de plus amples informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org. Vous pouvez également prendre contact avec notre bureau d'information, à l'adresse info@eib.org.

Publication de la Banque européenne d'investissement.
Imprimé sur du papier FSC®.

EIBIS 2023 – Synthèse concernant l'Union européenne

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dynamique et tendances d'investissement

Malgré le ralentissement de la croissance économique et le durcissement de la politique monétaire, au moment des entretiens (entre avril et juillet 2023), les entreprises européennes restaient relativement positives quant à leurs perspectives d'investissement pour 2023. Elles étaient 85 % à confirmer avoir investi l'année précédente, ce qui ramène la part des entreprises ayant investi aux niveaux d'avant la pandémie. Concernant leurs intentions pour 2023, elles étaient plus nombreuses, en proportion, à prévoir une augmentation plutôt qu'une diminution de leurs investissements (14 % net positif), par rapport à 2022.

Besoins et priorités en matière d'investissement

Environ 13 % des entreprises ont déclaré avoir investi trop peu au cours des trois dernières années, ce qui correspond à ce qui avait été rapporté lors du cycle d'enquête précédent. En ce qui concerne les trois prochaines années, le remplacement de capacités reste la principale priorité d'investissement des entreprises (34 % d'entre elles), suivi des investissements dans le renforcement des capacités (30 %) et dans les nouveaux produits ou services (26 %).

Du point de vue des moteurs et freins à court terme, les perspectives sont restées négatives (en termes nets) quant au contexte politique et réglementaire ainsi qu'à la conjoncture économique. Les entreprises de l'UE ont constaté, dans l'ensemble, une évolution légèrement positive en ce qui concerne les perspectives commerciales et l'accès aux financements internes. À l'inverse, elles s'attendaient, en termes nets, à une détérioration des perspectives d'accès aux financements externes.

Évolution du marché de l'énergie

Les entreprises de l'UE ont été particulièrement touchées par le choc énergétique. Par rapport à leurs homologues américaines, elles étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer une augmentation des dépenses énergétiques de 25 % ou plus (68 % contre 30 %). De part et d'autre de l'Atlantique, presque toutes les entreprises ont réagi au choc, mais avec des stratégies différentes. Dans l'Union européenne, 78 % des entreprises ont proposé des stratégies en matière d'économies d'énergie, 67 % ont mentionné la renégociation des contrats énergétiques et 62 % la répercussion des coûts sur la clientèle comme stratégie pour faire face à l'évolution du marché de l'énergie. Aux États-Unis, la stratégie la plus couramment citée, adoptée par 59 % des entreprises, consistait à répercuter les coûts sur la clientèle.

Commerce international

Si la majorité des entreprises de l'UE ont été confrontées à des perturbations dans les échanges internationaux, seule la moitié environ d'entre elles ont modifié leur stratégie d'approvisionnement ou prévoyaient de le faire. Les entreprises européennes étaient plus susceptibles que les entreprises américaines d'augmenter leur stock et inventaire, tandis que ces dernières étaient plus susceptibles d'investir dans l'inventaire numérique et le suivi des intrants.

Changements climatiques et efficacité énergétique

Si environ 64 % des entreprises de l'UE ont été affectées par les risques physiques des changements climatiques, seulement 36 % de l'ensemble des entreprises de l'UE ont déjà pris des mesures pour renforcer leur résilience, principalement sous la forme d'investissements dans des solutions destinées à éviter ou à réduire l'exposition à ces risques. Seulement 13 % ont pris une assurance pour compenser les pertes liées au climat.

Les entreprises de l'UE se répartissent dans des proportions assez équilibrées entre celles qui considèrent la transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes comme un risque et celles qui estiment pouvoir en tirer parti (respectivement 33 % et 29 %). Elles sont 38 % à continuer de penser que cette transition n'aura aucune incidence. Environ 90 % des entreprises de l'UE ont déjà pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Environ 59 % investissent dans l'efficacité énergétique, 67 % dans la réduction et le recyclage des déchets et 32 % dans de nouvelles technologies et de nouveaux domaines d'activité moins polluants. Rien qu'en 2022, environ la moitié des entreprises ont investi dans l'efficacité énergétique, soit une augmentation de 11 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

EIBIS 2023 – Synthèse concernant l'Union européenne

Environ 56 % des entreprises de l'UE ont déjà investi plus largement dans la lutte contre les changements climatiques et plus de la moitié prévoient d'investir dans ce domaine au cours des trois prochaines années. Par rapport aux États-Unis, l'UE continue de progresser, tant en ce qui concerne la part des entreprises qui ont investi que celle des entreprises qui prévoient d'investir dans la lutte contre les changements climatiques au cours des trois prochaines années.

Activités d'innovation

Les entreprises européennes accusaient un retard en matière d'innovation par rapport aux entreprises américaines. Au cours du dernier exercice, 39 % des entreprises de l'UE ont développé ou mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, contre 57 % des entreprises américaines. Un peu plus de 12 % des entreprises européennes et américaines ont déclaré avoir lancé des innovations qui étaient nouvelles à l'échelle du pays ou du marché mondial.

Parallèlement, environ 70 % des entreprises de l'UE ont utilisé au moins une technologie numérique de pointe, un pourcentage similaire à celui des États-Unis. Les entreprises de l'UE sont plus fortes dans la mise en œuvre de la robotique et des technologies des plateformes numériques. Toutefois, l'Union européenne accuse un retard par rapport aux États-Unis en ce qui concerne certaines technologies clés, comme l'intelligence artificielle (IA).

Obstacles à l'investissement

Si l'on examine les obstacles à long terme à l'investissement des entreprises, les coûts de l'énergie, l'incertitude et le manque de compétences continuent de jouer un rôle majeur, avec, respectivement, 83 %, 78 % et 81 % des entreprises citant ces facteurs comme des entraves. Par rapport à leurs homologues américaines, les entreprises de l'UE étaient plus susceptibles de mentionner les coûts de l'énergie comme un obstacle majeur. Les entreprises américaines étaient davantage susceptibles de considérer les réglementations applicables aux entreprises et au marché du travail comme des obstacles.

Accès au financement

À la suite du durcissement de la politique monétaire et de la détérioration des conditions relatives aux financements externes, les entreprises étaient de plus en plus insatisfaites quant au coût du financement. La part des entreprises exprimant de l'insatisfaction quant au coût du financement est passée de 5 % des entreprises de l'UE dans l'enquête EIBIS 2022 à plus de 14 % dans l'EIBIS 2023. La part des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement s'est établie à 6,1 %, soit 1,4 point de pourcentage de plus que le niveau record enregistré dans l'enquête EIBIS 2021. Les petites et moyennes entreprises (PME) étaient particulièrement touchées, avec 7,2 % d'entre elles restreintes dans leurs possibilités de financement. On note une nette différenciation intraeuropéenne, la part des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement étant la plus élevée en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (ECESE).

Note relative à la lecture des résultats :

La synthèse de l'enquête EIBIS 2023 présente les résultats de l'enquête menée en 2023. Les questions de l'enquête peuvent se référer au « dernier exercice financier » (2022) ou aux « attentes pour l'année en cours » (2023). Le texte et la note de bas de page faisant référence à la question préciseront dans chaque cas quelle année est prise en considération.

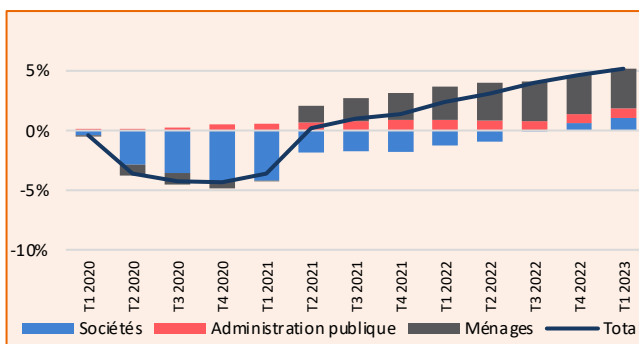
Dynamique d'investissement

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

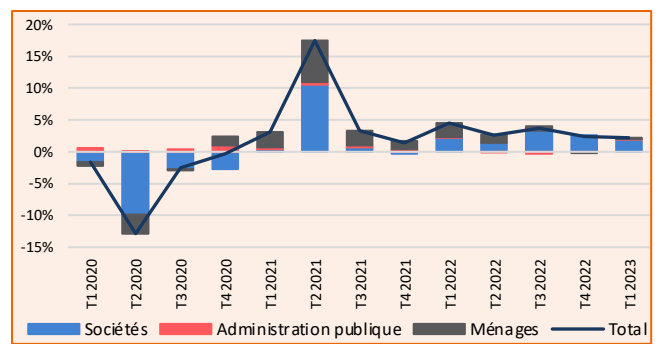
- L'activité globale d'investissement s'est très fortement contractée à partir du deuxième trimestre de 2020, le COVID-19 touchant alors de plein fouet l'économie. Ce recul est imputable avant tout au secteur des entreprises. Néanmoins, les investissements ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie à partir du début de 2021.
- L'activité globale d'investissement est restée résiliente dans l'UE malgré un ralentissement manifeste de l'activité économique à la fin de 2022. L'investissement des entreprises est le principal moteur de cette résilience. Toutefois, au second semestre de 2023, l'investissement

devrait s'affaiblir sensiblement, à mesure que les facteurs temporaires qui sous-tendent cette résilience s'estompent progressivement.

- Sous un angle comparatif, les niveaux d'investissement sont restés stables ou ont augmenté dans de nombreux pays entre le quatrième trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2023. En Bulgarie et en Espagne, toutefois, les niveaux d'investissement ont chuté, respectivement, de plus de 10 % et de près de 5 %. Des pays comme Malte, Chypre, l'Italie et la Suède ont quant à eux enregistré des augmentations de plus de 15 %.

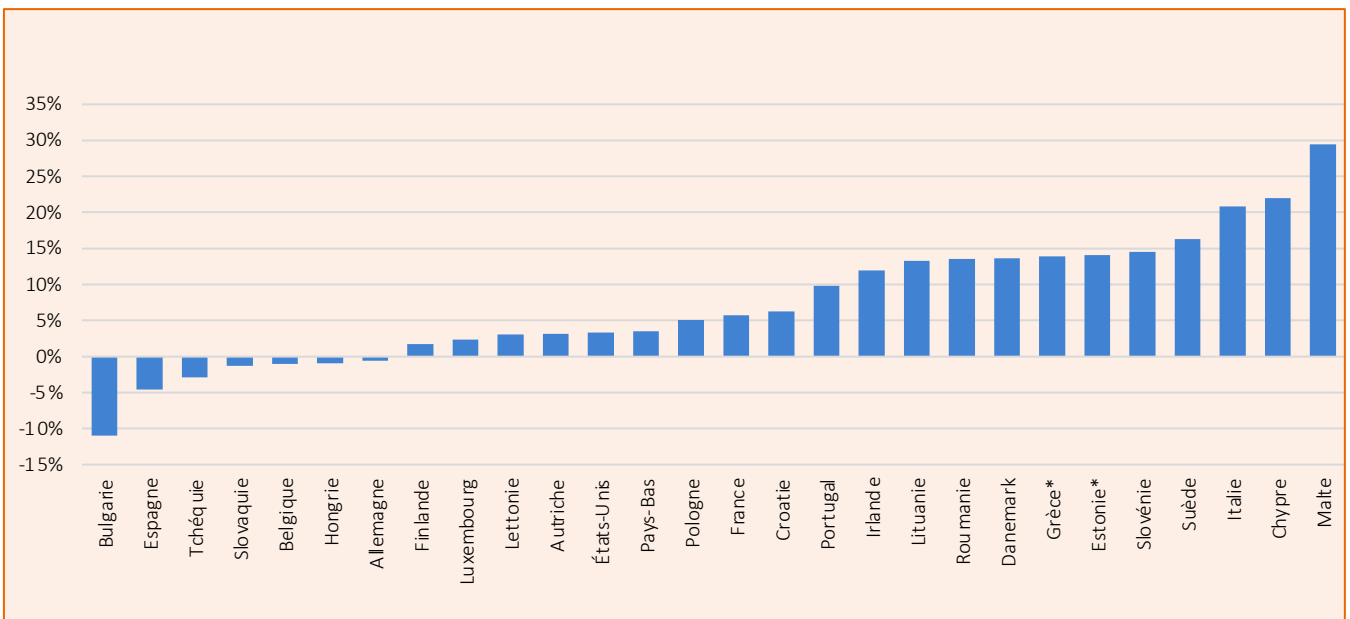


Le graphique de gauche illustre l'évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF) totale (en termes réels, données non corrigées des variations saisonnières ni des effets de calendrier), par secteur institutionnel. Les données nominales de base de la FBCF ont été converties en sommes sur quatre trimestres et corrigées du déflateur implicite de la FBCF totale (2015 = 100 EUR). La somme sur quatre trimestres de la FBCF totale au 4^e trimestre de 2019 est normalisée à zéro. Dans les deux graphiques, l'Irlande n'est pas incluse dans les calculs. Pour de plus amples informations, voir le Rapport de la BEI sur l'investissement 2022/2023. Source : Eurostat.



Le graphique de droite illustre le taux de croissance de la formation brute de capital fixe totale en glissement annuel (en termes réels), par secteur institutionnel. Les données sont corrigées du déflateur implicite de la FBCF totale. Dans les deux graphiques, l'Irlande n'est pas incluse dans les calculs. Pour de plus amples informations, voir le Rapport de la BEI sur l'investissement 2022/2023. Source : Eurostat.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



Croissance (en %) de la FBCF totale (en termes réels) au T1 2023 par rapport au T4 2019. Les données nominales de base de la FBCF pour tous les pays de l'UE n'ont pas été corrigées des variations saisonnières ni des effets de calendrier, mais converties en sommes sur quatre trimestres et corrigées du déflateur implicite de la FBCF totale (2015 = 100 EUR), pour tous les pays de l'UE – à l'exception de l'Irlande, pour laquelle les données réelles de la FBCF (chainées annuellement, 2021 = 100) ont été utilisées. Les données réelles de la FBCF pour les États-Unis sont corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. La somme sur quatre trimestres de la FBCF réelle totale au T4 2019 est normalisée à zéro.

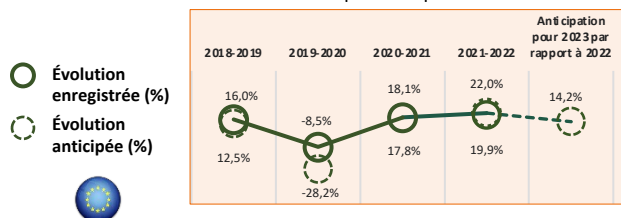
* Pour la Grèce, la croissance de la FBCF réelle fait référence à une variation en % au T3 2021 par rapport au T4 2019 ; pour l'Estonie, elle fait référence à une variation en % au T4 2022 par rapport au T4 2019.

Sources : Eurostat pour tous les pays de l'UE (à l'exception de l'Irlande et de la Roumanie), Office central des statistiques pour les données de l'Irlande, Institut de statistique de Roumanie pour les données de la Roumanie et Bureau de l'analyse économique pour les données des États-Unis.

Dynamique et tendances d'investissement

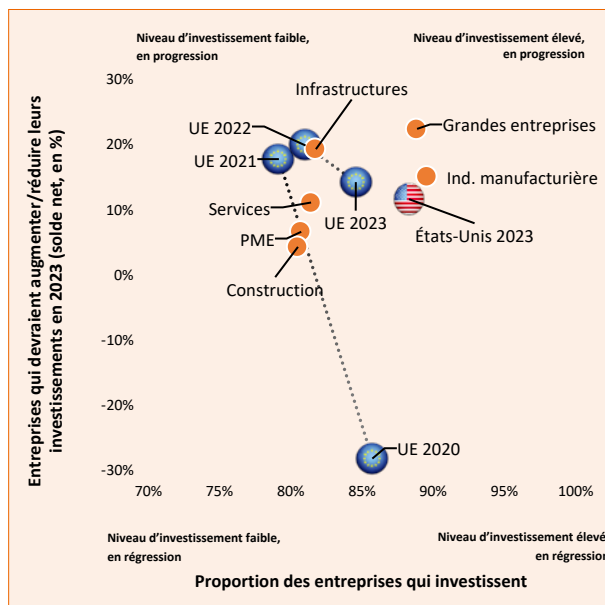
CYCLE D'INVESTISSEMENT ET ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

- Dans le cadre de l'enquête EIBIS, la BEI a demandé aux entreprises si elles avaient investi l'année précédente. La part des entreprises de l'UE ayant investi est passée de 81 % en 2021 à 85 % en 2022, ce qui est comparable au niveau d'avant la pandémie (86 %).
- Les entreprises européennes se sont montrées dans l'ensemble optimistes quant à leurs perspectives pour 2023 : elles sont plus nombreuses à s'attendre à une hausse plutôt qu'à une baisse de leurs investissements (solde net de 14 %).
- Les grandes entreprises étaient plus susceptibles d'avoir investi en 2022 et de s'attendre à une augmentation plutôt qu'à une diminution de leurs investissements en 2023 (22,40 % net positif). Pour les petites entreprises, les perspectives d'investissement en 2023 étaient stables, avec une proportion plus ou moins identique d'entreprises s'attendant à un accroissement ou à une réduction de leurs investissements.
- Les entreprises des États-Unis et de l'UE affichaient des profils d'investissement similaires en 2022 et des perspectives d'investissement relativement comparables pour 2023.



L'« évolution enregistrée » correspond à la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins. L'« évolution anticipée » correspond à la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

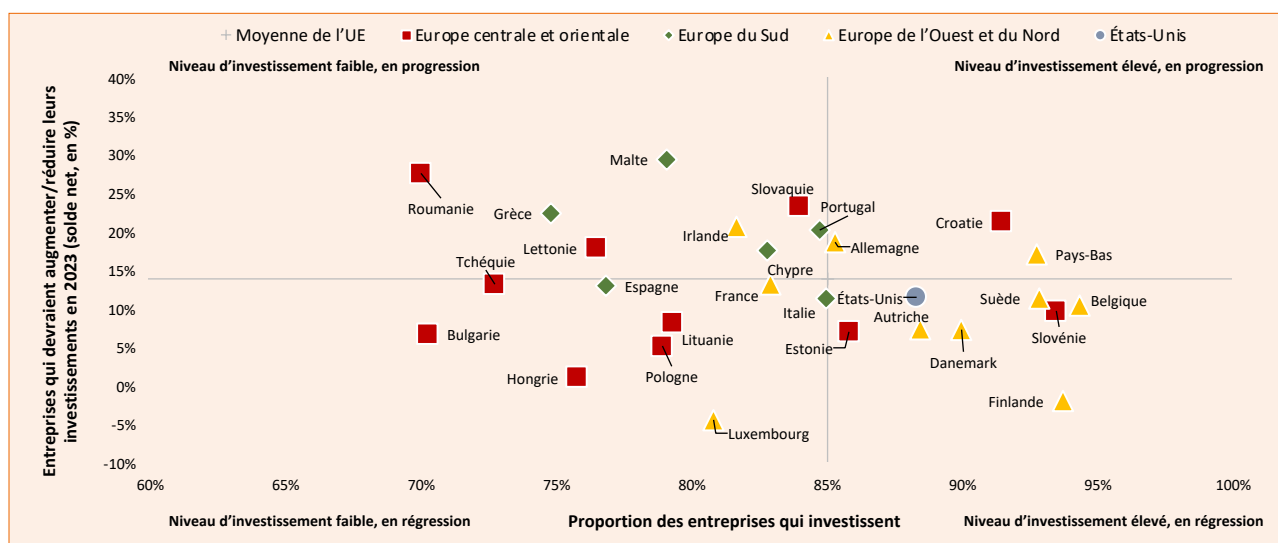
Échantillon pour l'évolution enregistrée et l'évolution anticipée : toutes les entreprises.



La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR.

Échantillon pour la proportion des entreprises qui investissent : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Échantillon pour l'évolution enregistrée et l'évolution anticipée : toutes les entreprises.

CYCLE D'INVESTISSEMENT ET ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR.

Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Échantillon pour la proportion des entreprises qui investissent : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Échantillon pour l'évolution anticipée : toutes les entreprises.

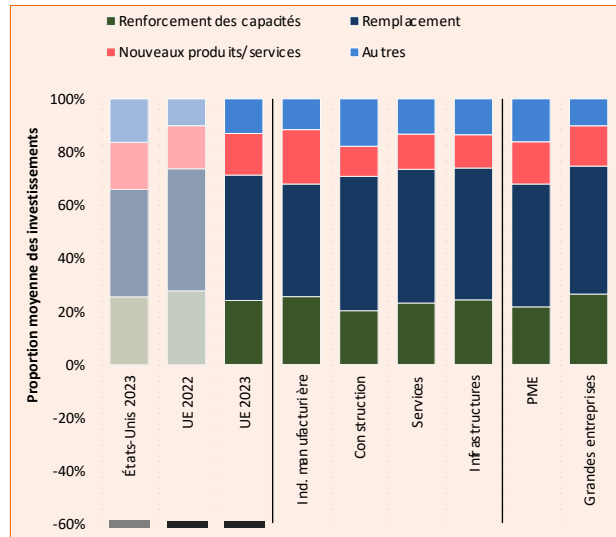
Les lignes grises indiquent la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Dynamique et tendances d'investissement

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

(% des investissements des entreprises)

- En moyenne, 47 % des dépenses d'investissement des entreprises de l'UE ont été consacrées au remplacement de capacités en 2022, soit un niveau comparable à celui observé pour l'exercice précédent.
- Le renforcement des capacités a également représenté une proportion élevée du total des dépenses d'investissement (24 %), mais légèrement moins que lors de la précédente vague de l'enquête.
- Une part plus faible du total des dépenses d'investissement a été consacrée aux nouveaux produits et services (16 %), en particulier dans le secteur de la construction (11 %).

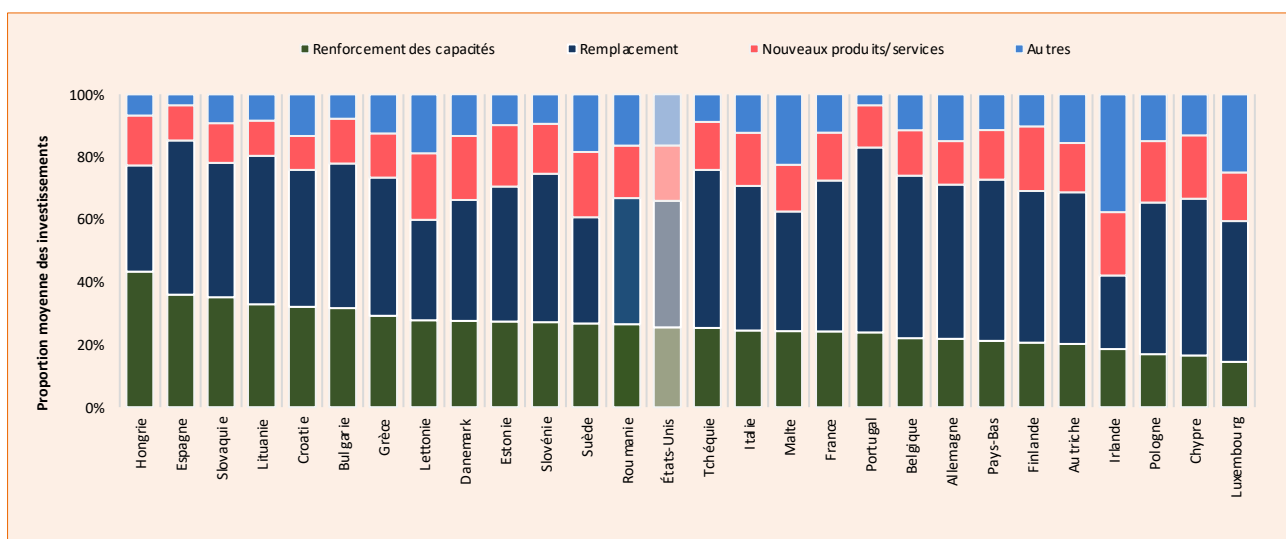


Q. Quelle proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier était destinée a) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ; b) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; c) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS PAR PAYS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

(% des investissements des entreprises)



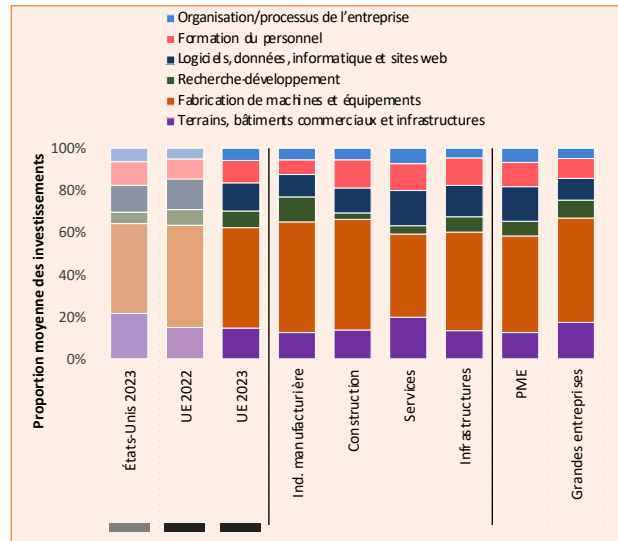
Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dynamique et tendances d'investissement

DOMAINES D'INVESTISSEMENT

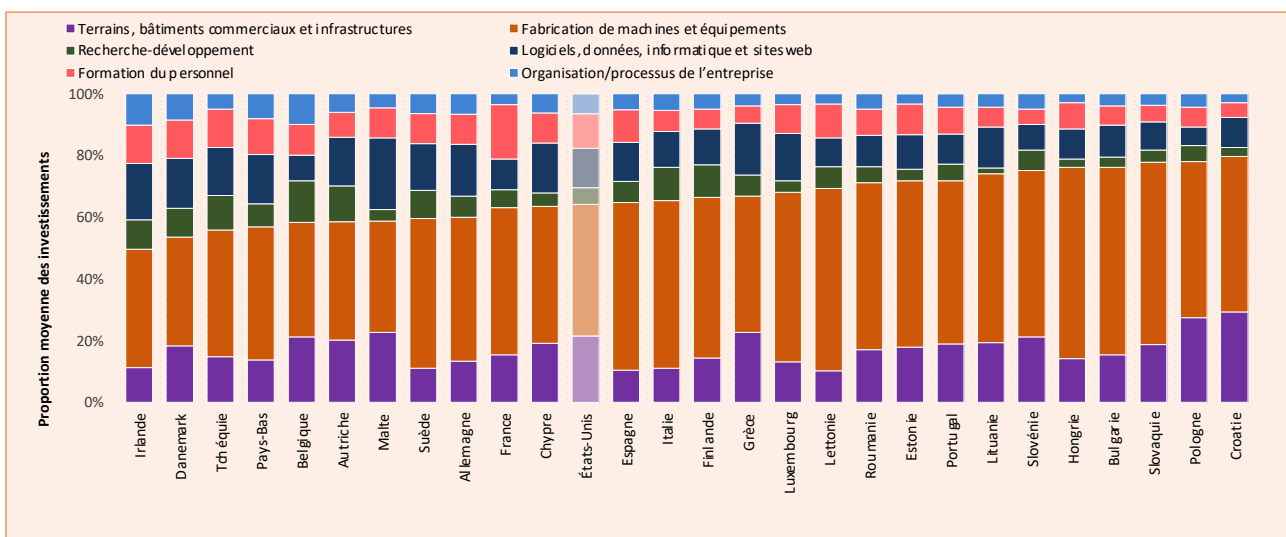
- En moyenne, les investissements dans les actifs incorporels (recherche-développement, logiciels, formation ou processus de l'entreprise) réalisés par les entreprises de l'UE ont représenté environ 38 % de l'investissement total. Ce chiffre est resté stable en 2022 (EIBIS 2023) par rapport à 2021 (EIBIS 2022).
- Les activités d'investissement diffèrent selon le secteur et la catégorie d'entreprises. Les PME et les entreprises du secteur des services ont alloué une proportion plus élevée de leurs investissements aux actifs incorporels et une proportion moindre aux actifs corporels (terrains, bâtiments commerciaux, infrastructures et machines).
- Les entreprises en Croatie, en Pologne, en Slovaquie, en Bulgarie et en Hongrie ont consacré aux actifs incorporels la part moyenne d'investissement la plus faible, tandis que l'Irlande et le Danemark affichaient la part d'investissement la plus élevée.



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DOMAINES D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



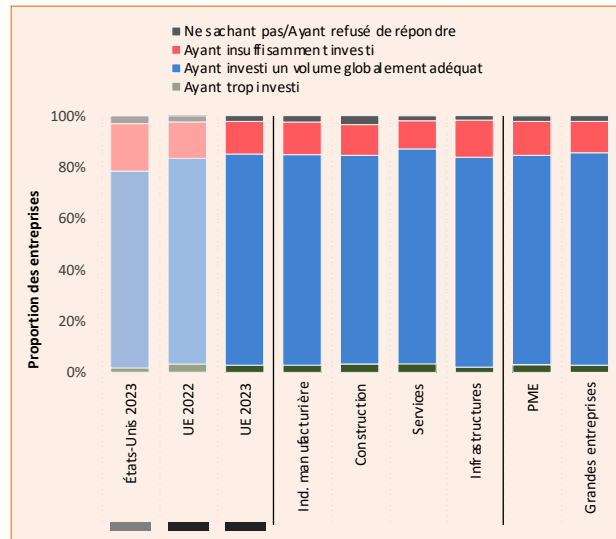
Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Besoins et priorités en matière d'investissement

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

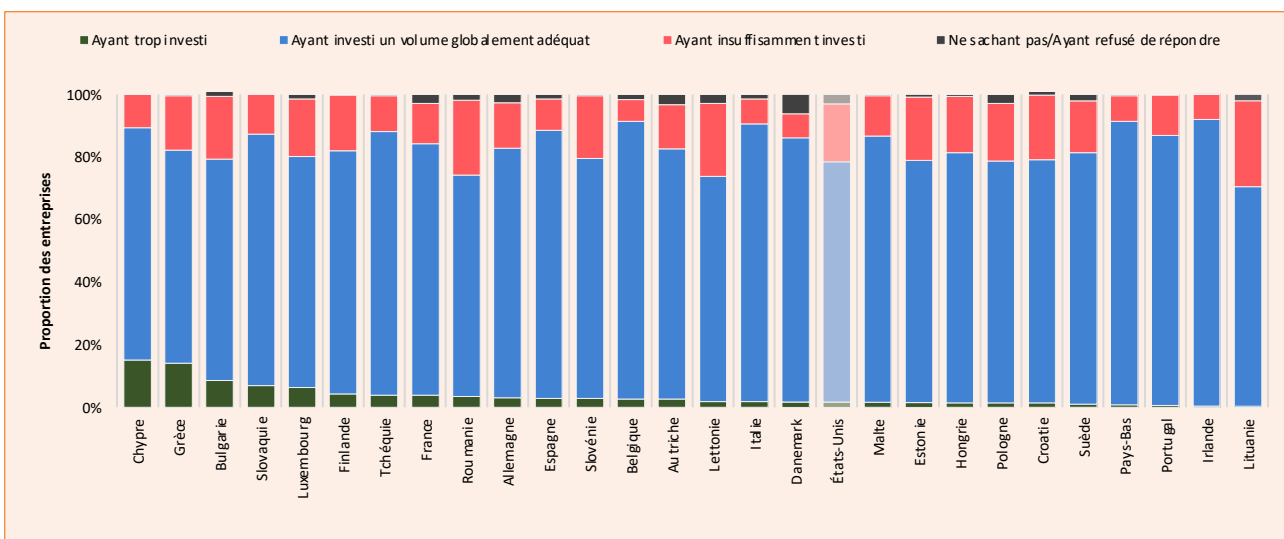
- Environ 13 % des entreprises de l'UE estiment avoir insuffisamment investi ces trois dernières années – un résultat comparable à celui de l'enquête EIBIS 2022 – et 3 % déclarent avoir trop investi.
- Les entreprises en Lituanie (27 %), en Roumanie (24 %) et en Lettonie (23 %) sont les plus enclines à estimer n'avoir pas assez investi ces trois dernières années. À l'opposé, les entreprises en Grèce (14 %) et à Chypre (15 %) sont les plus enclines à estimer avoir trop investi. Les entreprises en Irlande (92 %) et aux Pays-Bas (91 %) sont les plus susceptibles de considérer que le volume de leurs investissements était globalement adéquat.



Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU PAR PAYS



Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

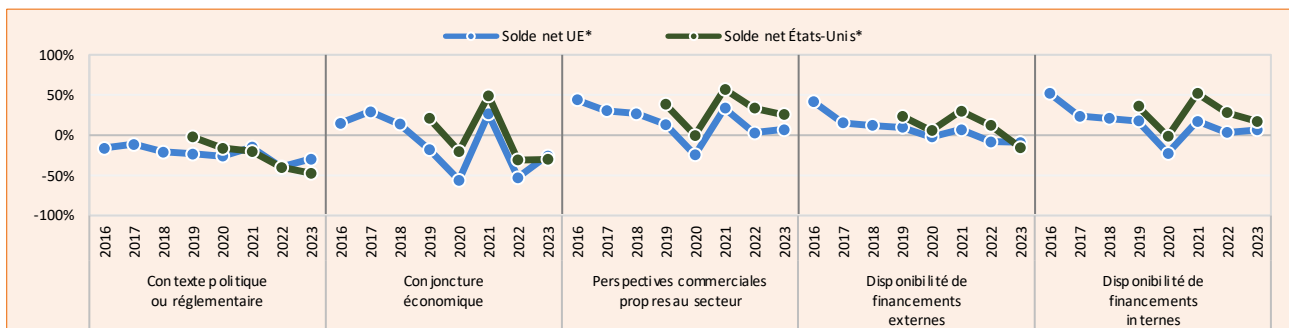
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

Besoins et priorités en matière d'investissement

MOTEURS ET FREINS À COURT TERME

- Dans l'ensemble, les entreprises de l'UE restent pessimistes concernant, d'une part, le contexte politique et réglementaire et, d'autre part, la conjoncture économique, pour les 12 prochains mois (respectivement -30 % et -26 %). Elles se montrent un peu plus optimistes quant aux perspectives commerciales dans leur propre secteur (7 % net positif), mais toutefois moins que leurs homologues américaines.
- Les entreprises de l'UE restent dans l'ensemble positives quant à la disponibilité des financements internes (solde

net de 7 %). En ce qui concerne la disponibilité des financements externes, les entreprises européennes demeurent, dans l'ensemble, plus pessimistes (-9 %). Les entreprises américaines ont tendance à être légèrement plus optimistes en ce qui concerne les financements internes et un peu plus pessimistes quant à la disponibilité de financements externes, en termes nets.



Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

* Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration minorée de la part de celles qui anticipent une dégradation.

Échantillon : toutes les entreprises.

MOTEURS ET FREINS À COURT TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (solde net en %)

	Contexte politique ou réglementaire	Conjoncture économique	Perspectives commerciales	Financements externes	Financements internes
UE	30%	26%	7%	9%	7%
Ind. manufacturière	31%	25%	9%	8%	8%
Construction	33%	34%	2%	17%	5%
Services	28%	26%	4%	8%	8%
Infrastructures	28%	24%	10%	9%	5%
PME	31%	27%	7%	11%	6%
Grandes entreprises	28%	24%	7%	7%	8%

- Les entreprises – de différents secteurs et de diverses catégories – ont toujours davantage une vision négative plutôt que positive du contexte politique et réglementaire, de la conjoncture économique et de la disponibilité des financements externes.
- Dans l'enquête EIBIS 2023, les entreprises tablent encore sur une amélioration globale des perspectives commerciales et de la disponibilité des financements internes. Les tendances sont comparables d'un secteur à l'autre, excepté dans celui de la construction, où la vision concernant les perspectives commerciales est négative.

Remarque : les chiffres en vert représentent un solde net positif, et ceux en rouge un solde net négatif.

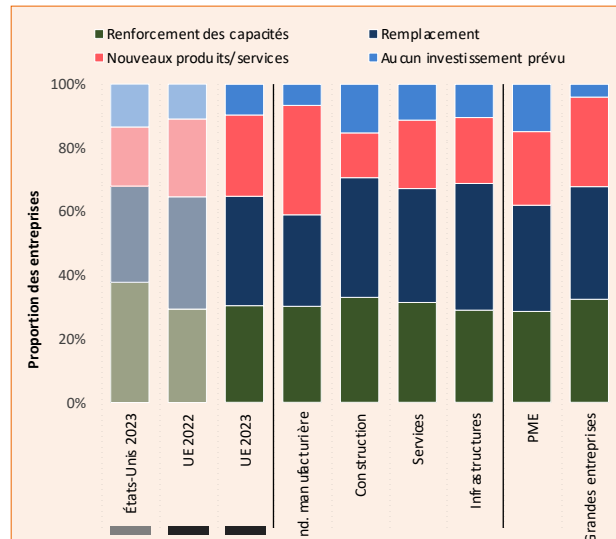
Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

Échantillon : toutes les entreprises.

Besoins et priorités en matière d'investissement

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

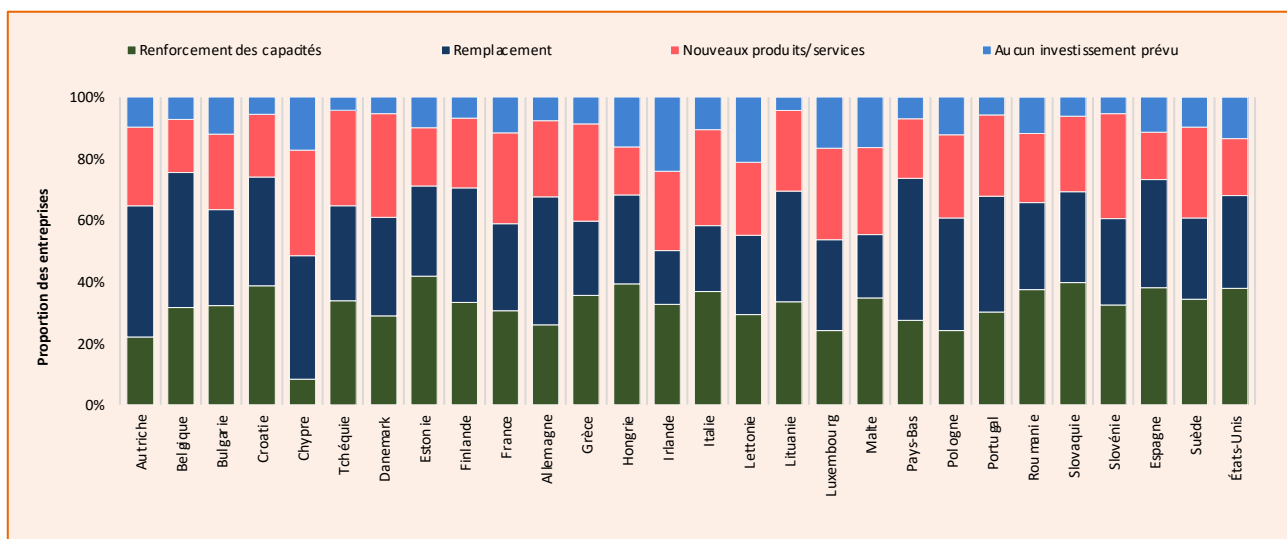
- Comme dans l'enquête EIBIS 2022, le remplacement de capacités reste la priorité d'investissement la plus souvent citée par les entreprises de l'UE pour les trois prochaines années (34 %). La proportion des entreprises de l'UE qui privilégient le renforcement des capacités et les nouveaux produits ou services est restée relativement stable (respectivement 30 % et 26 %).
- La part des entreprises qui n'ont pas prévu d'investir dans les trois prochaines années représente 10 %, un pourcentage comparable à celui de l'enquête EIBIS 2022.
- Aux États-Unis, l'ordre des priorités d'investissement ne diffère que légèrement de celui de l'UE : les entreprises américaines sont plus nombreuses à considérer le renforcement des capacités comme une priorité (38 %) et moins nombreuses à privilégier les investissements dans de nouveaux produits ou services (19 %) et dans le remplacement de capacités (30 %).
- Par rapport à d'autres secteurs, les entreprises de l'industrie manufacturière sont plus susceptibles de donner la priorité au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services.
- Les priorités d'investissement varient d'un pays à l'autre, sans présenter de schéma régional clair. L'Irlande (24 %) et la Lettonie (21 %) comptent la plus grande proportion d'entreprises qui n'ont pas prévu d'investir dans les trois prochaines années.



Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



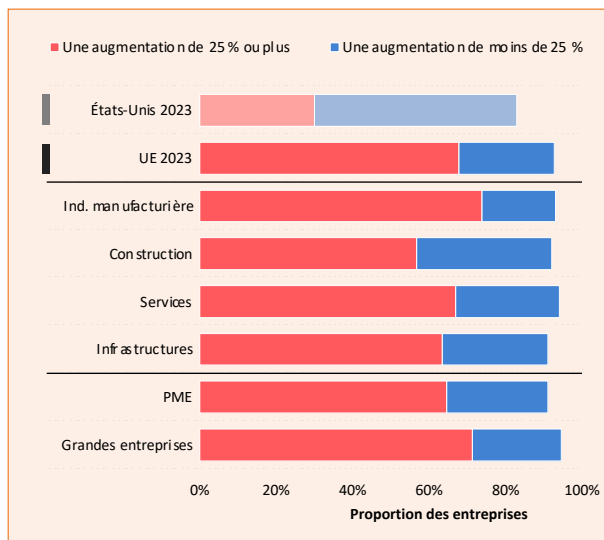
Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Évolution du marché de l'énergie

AUGMENTATION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

- Dans l'ensemble, les entreprises de l'UE étaient plus susceptibles d'avoir été confrontées à une hausse des coûts de l'énergie que les entreprises américaines (93 % contre 83 %).
- En particulier, la part des entreprises de l'UE confrontées à une augmentation de 25 % ou plus de leur facture énergétique était supérieure à celle des entreprises américaines (68 % contre 30 %).
- Les entreprises manufacturières (74 %) étaient les plus susceptibles d'avoir été confrontées à une augmentation de 25 % ou plus de leurs dépenses énergétiques, tandis que le secteur de la construction affichait la part la plus faible d'entreprises ayant enregistré une augmentation de 25 % ou plus des dépenses énergétiques, même si cette augmentation était toujours signalée par plus de la moitié des entreprises (57 %).

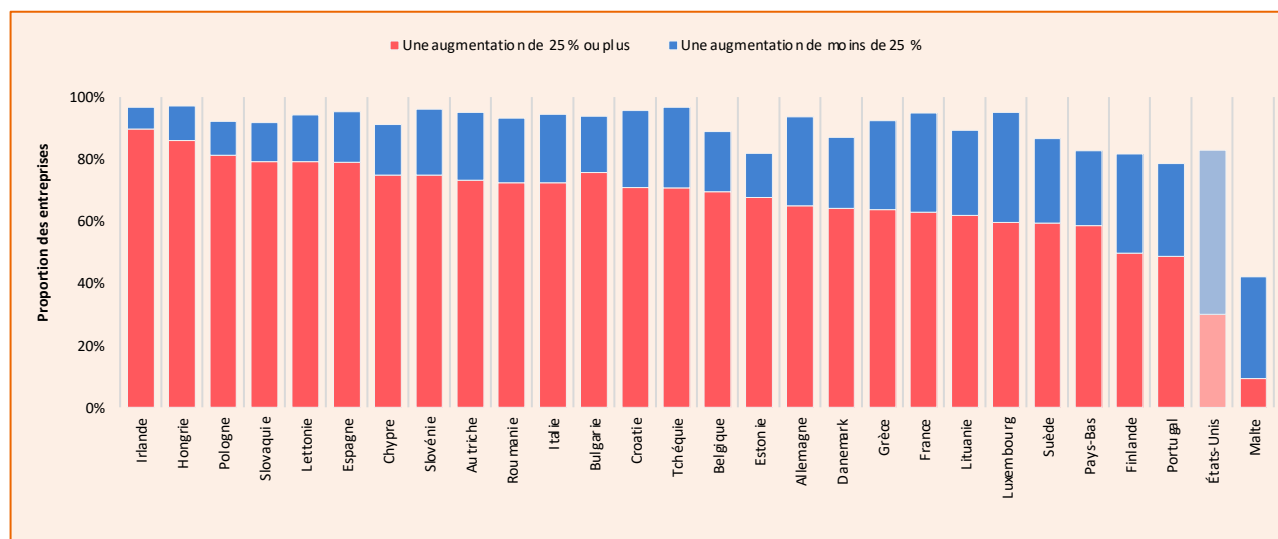


Q. Depuis le début de 2022, quelle a été l'évolution moyenne des dépenses énergétiques de votre entreprise, dont gaz, électricité et pétrole ?

Remarque : les réponses « les dépenses énergétiques sont restées quasiment les mêmes » et « les dépenses énergétiques ont diminué » ne figurent pas dans le graphique.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

AUGMENTATION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES PAR PAYS



Q. Depuis le début de 2022, quelle a été l'évolution moyenne des dépenses énergétiques de votre entreprise, dont gaz, électricité et pétrole ?

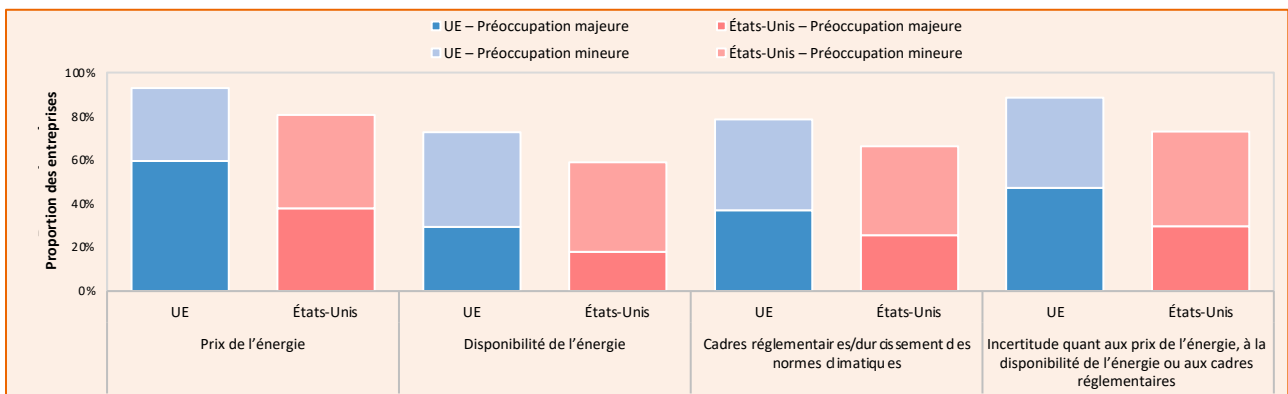
Remarque : les réponses « les dépenses énergétiques sont restées quasiment les mêmes » et « les dépenses énergétiques ont diminué » ne figurent pas dans le graphique.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Évolution du marché de l'énergie

IMPACT DU CHOC ÉNERGÉTIQUE

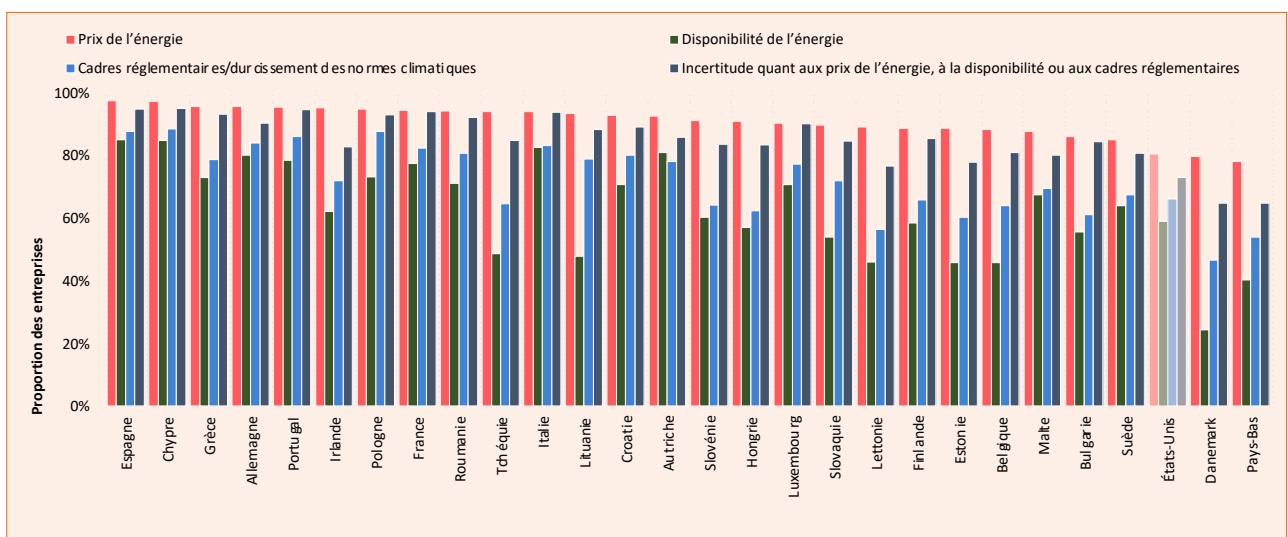
- La crise énergétique a durement frappé les entreprises de l'UE. Parmi les préoccupations majeures, six entreprises européennes sur dix (59 %) citent les prix de l'énergie et cinq sur dix (47 %) l'incertitude.
- Il existe des différences entre les pays : le Danemark affiche la part la plus faible d'entreprises préoccupées par la disponibilité de l'énergie (24 %), les cadres réglementaires/le durcissement des normes climatiques (47 %) et l'incertitude générale concernant ces aspects (65 %).



Q. Concernant le choc énergétique, dans quelle mesure votre entreprise est-elle préoccupée par... ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

IMPACT DU CHOC ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS (préoccupation mineure et majeure)



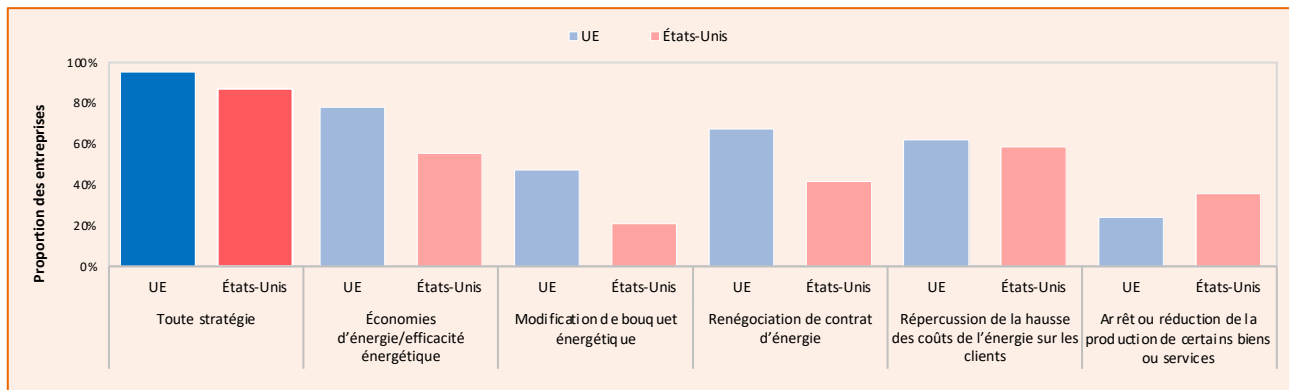
Q. Concernant le choc énergétique, dans quelle mesure votre entreprise est-elle préoccupée par... ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Évolution du marché de l'énergie

STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AU CHOC ÉNERGÉTIQUE

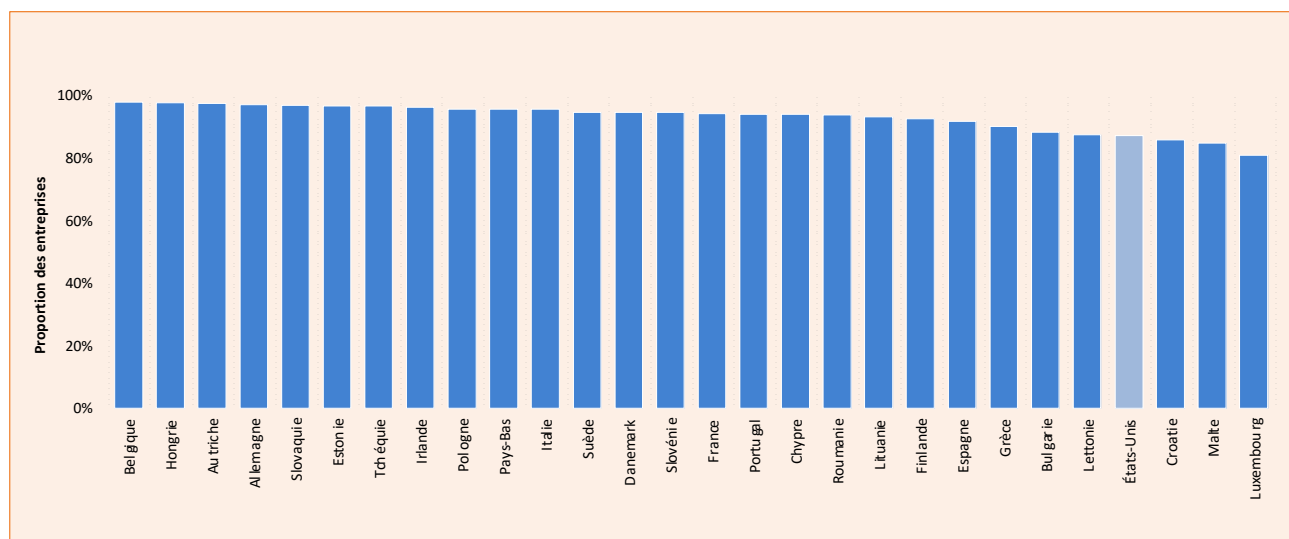
- Les entreprises de l'UE sont plus susceptibles que les entreprises américaines (95 % contre 87 %) de réagir au choc énergétique en déployant au moins une des stratégies proposées.
- Plus précisément, les entreprises européennes sont plus enclines que leurs homologues américaines à affirmer que les économies d'énergie/l'efficacité énergétique font partie de leurs priorités ou stratégie, de même que la modification de leur bouquet énergétique et la renégociation de leur contrat d'énergie.
- Tant dans l'UE qu'aux États-Unis, nombre d'entreprises citent parmi leurs priorités ou stratégie la répercussion de la hausse des coûts de l'énergie sur les clients (respectivement 62 % et 59 %).



Q. Parmi les éléments suivants, lesquels constituent pour vous une priorité/ont partie de votre stratégie face à l'évolution récente du marché de l'énergie ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AU CHOC ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS (toute stratégie)



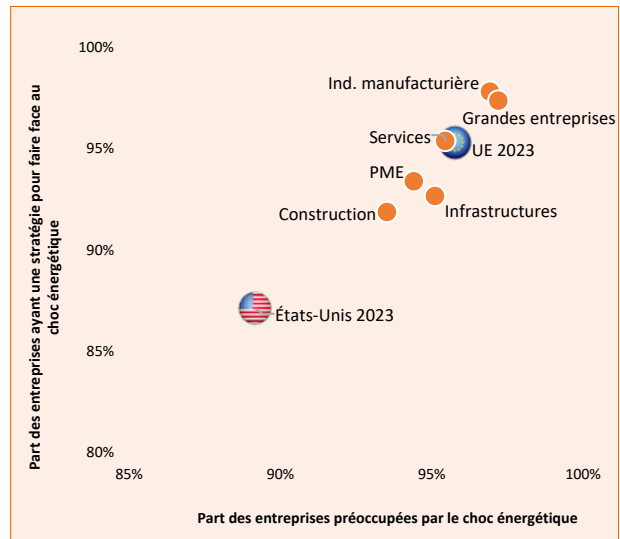
Q. Parmi les éléments suivants, lesquels constituent pour vous une priorité/ont partie de votre stratégie face à l'évolution récente du marché de l'énergie ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Évolution du marché de l'énergie

IMPACT ET STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AU CHOC ÉNERGÉTIQUE

- Presque toutes les entreprises de l'UE sont préoccupées par le choc énergétique (96 %) et disposent de stratégies pour y faire face (95 %). Il en va de même pour les entreprises américaines, mais dans des proportions légèrement inférieures (respectivement 89 % et 87 %).
- Le Danemark présente la part la plus faible d'entreprises préoccupées par le choc énergétique, mais aussi une proportion supérieure à la moyenne d'entreprises ayant mis en place des stratégies. Au Luxembourg, la part des entreprises préoccupées par le choc énergétique est inférieure à la moyenne. Ce pays affiche aussi la part la plus faible d'entreprises ayant mis en place des stratégies pour faire face à ce choc.



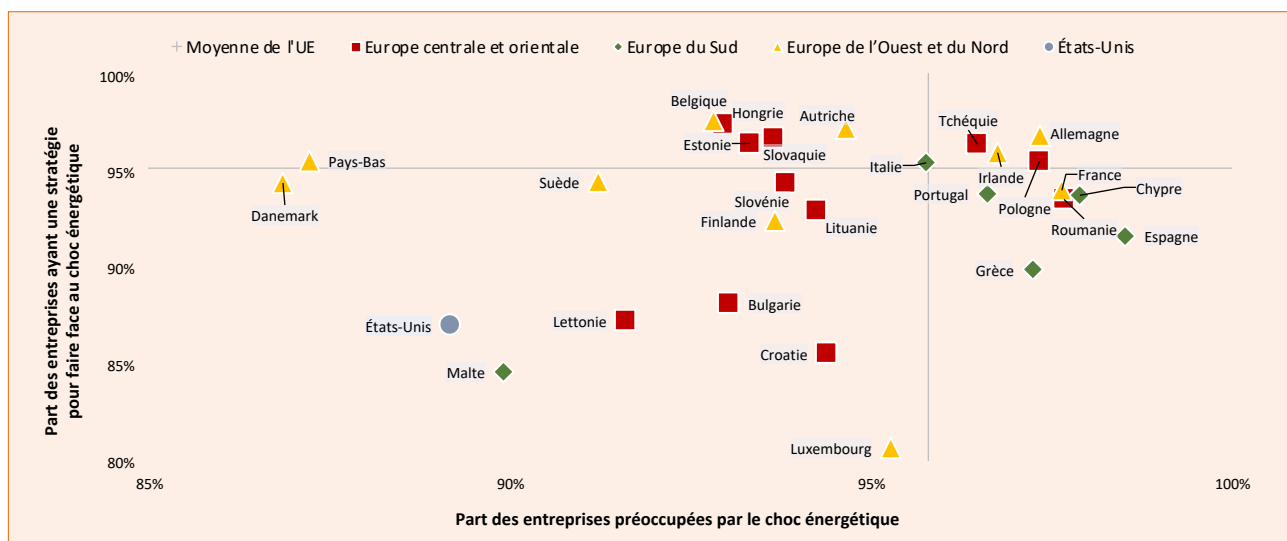
Q. Parmi les éléments suivants, lesquels constituent pour vous une priorité/font partie de votre stratégie face à l'évolution récente du marché de l'énergie ?

Q. Concernant le choc énergétique, dans quelle mesure votre entreprise est-elle préoccupée par...

Échantillon : toutes les entreprises pour la « part des entreprises préoccupées par le choc énergétique ».

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) pour la « part des entreprises ayant une stratégie pour faire face au choc énergétique ».

IMPACT ET STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AU CHOC ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS



Q. Parmi les éléments suivants, lesquels constituent pour vous une priorité/font partie de votre stratégie face à l'évolution récente du marché de l'énergie ?

Q. Concernant le choc énergétique, dans quelle mesure votre entreprise est-elle préoccupée par...

Échantillon : toutes les entreprises pour la « part des entreprises préoccupées par le choc énergétique ».

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) pour la « part des entreprises ayant une stratégie pour faire face au choc énergétique ».

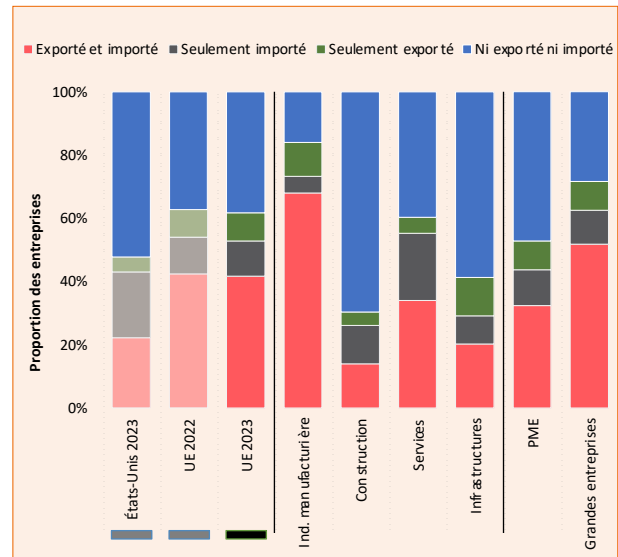
Les lignes grises indiquent la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Commerce international

PARTICIPATION AU COMMERCE INTERNATIONAL

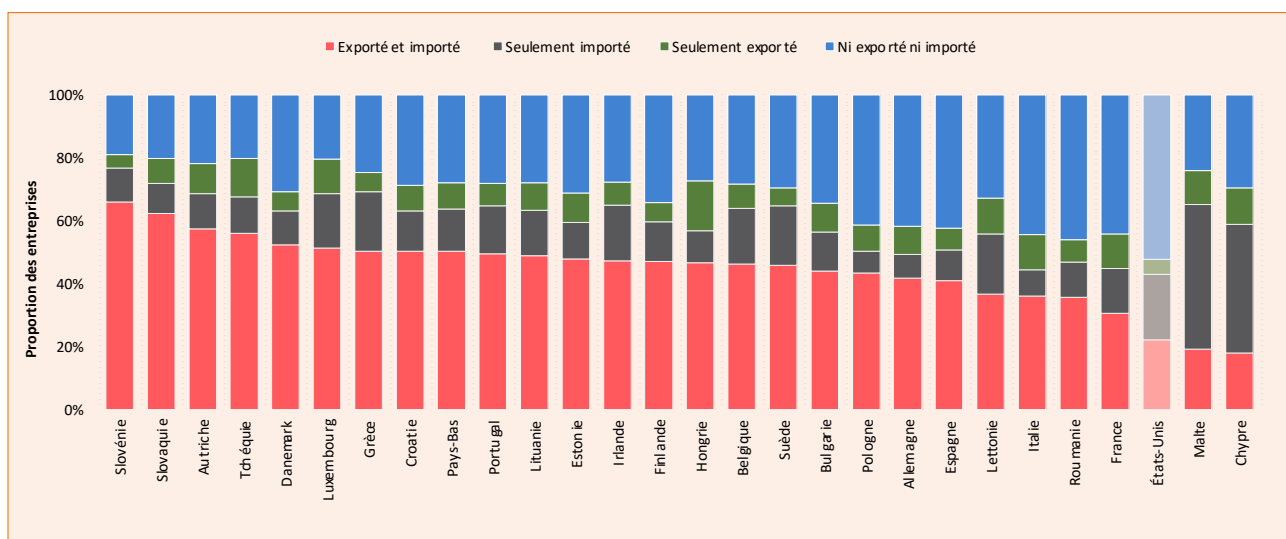
- Plus de la moitié des entreprises de l'UE (51 %) ont exporté des biens ou des services en 2023 (contre 27 % aux États-Unis) et elles sont 53 % à en avoir importé (contre 43 % aux États-Unis).
- La majorité des entreprises manufacturières (84 %) et des grandes entreprises (72 %) participent au commerce international. À l'inverse, dans le secteur de la construction, plus de deux tiers (70 %) n'y prennent pas part.
- Les entreprises exportatrices sont proportionnellement les plus nombreuses en Slovaquie, en Autriche et en Tchéquie, et les moins nombreuses à Malte et à Chypre.



Q. En 2022, votre entreprise a-t-elle exporté ou importé des biens et (ou) des services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PARTICIPATION AU COMMERCE INTERNATIONAL PAR PAYS



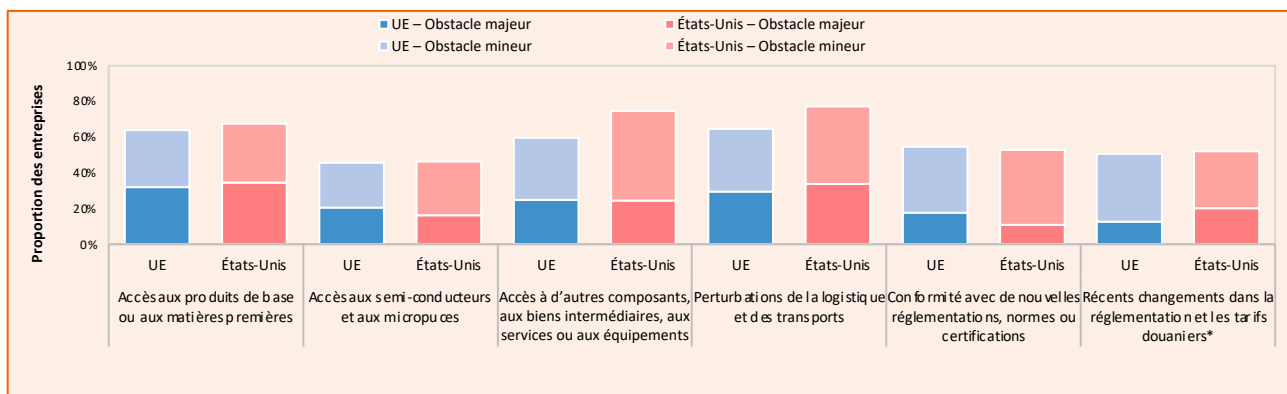
Q. En 2022, votre entreprise a-t-elle exporté ou importé des biens et (ou) des services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Commerce international

PERTURBATIONS LIÉES AUX ÉCHANGES INTERNATIONAUX

- Les entreprises de l'UE considèrent l'accès aux produits de base ou aux matières premières et les perturbations de la logistique et des transports comme les principaux obstacles au commerce international (respectivement 32 % et 29 % les considèrent comme un obstacle majeur).
- Il existe des différences entre les entreprises de l'UE et celles des États-Unis, ces dernières étant plus nombreuses à considérer comme un obstacle les perturbations de la logistique et des transports (77 %, contre 65 % dans l'UE) et l'accès à d'autres composants (74 %, contre 60 % dans l'UE).
- D'autre part, les entreprises européennes sont plus nombreuses que les entreprises américaines à considérer la conformité avec de nouvelles réglementations, normes ou certifications comme un obstacle majeur (17 %, contre 11 % des entreprises américaines).

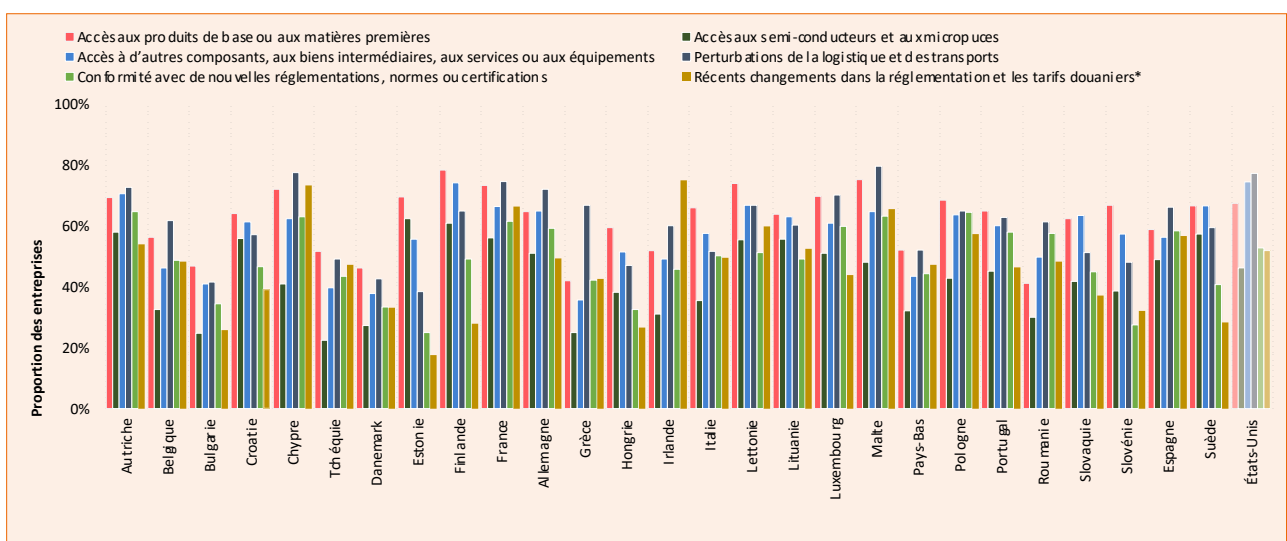


Q. Depuis le début de 2022, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont répondu « sans objet »).

* Échantillon : toutes les entreprises importatrices et exportatrices (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont répondu « sans objet »).

PERTURBATIONS LIÉES AUX ÉCHANGES INTERNATIONAUX PAR PAYS (obstacle au sens large)



Q. Depuis le début de 2022, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont répondu « sans objet »).

* Échantillon : toutes les entreprises importatrices et exportatrices (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont répondu « sans objet »).

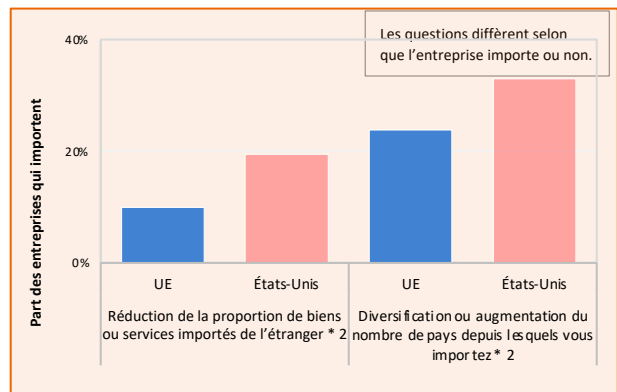
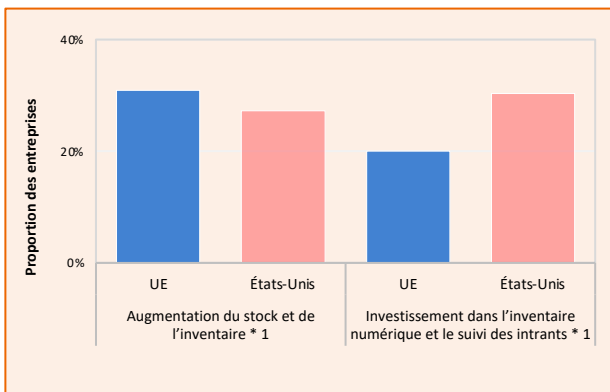
Commerce international

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

- En ce qui concerne d'éventuels changements dans leur stratégie d'approvisionnement, les entreprises américaines sont plus nombreuses à investir dans l'inventaire numérique et le suivi des intrants que leurs homologues européennes.
- Les entreprises de l'UE semblent légèrement plus susceptibles que les entreprises américaines d'accroître leur stock et inventaire, et les importateurs américains ont un peu plus tendance que ceux de l'UE à réduire la part de biens ou services importés de l'étranger ou à diversifier ou augmenter le nombre de pays depuis lesquels ils importent.

lesquels ils importent.

- Les entreprises autrichiennes sont les plus enclines à augmenter leur stock et inventaire, tandis que la Roumanie présente la part la plus élevée d'entreprises investissant dans l'inventaire numérique et le suivi des intrants.
- La Roumanie compte la plus forte proportion d'importateurs réduisant la part de biens ou services importés de l'étranger, ainsi que la part la plus élevée d'entreprises qui diversifient ou augmentent le nombre de pays depuis lesquels elles importent.

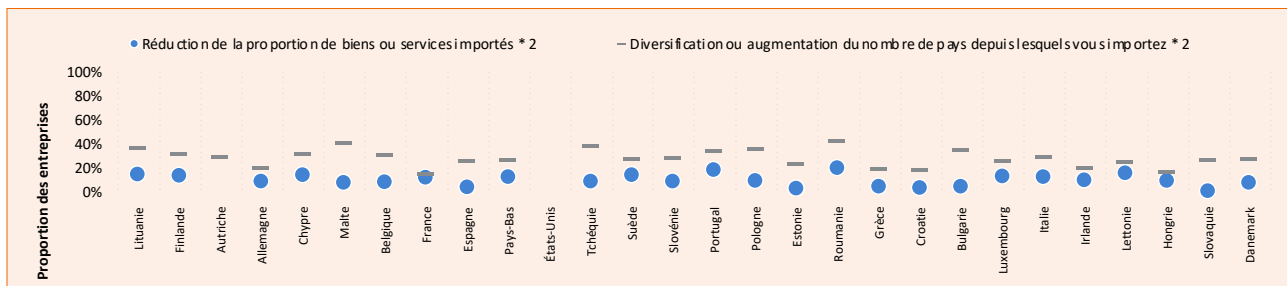
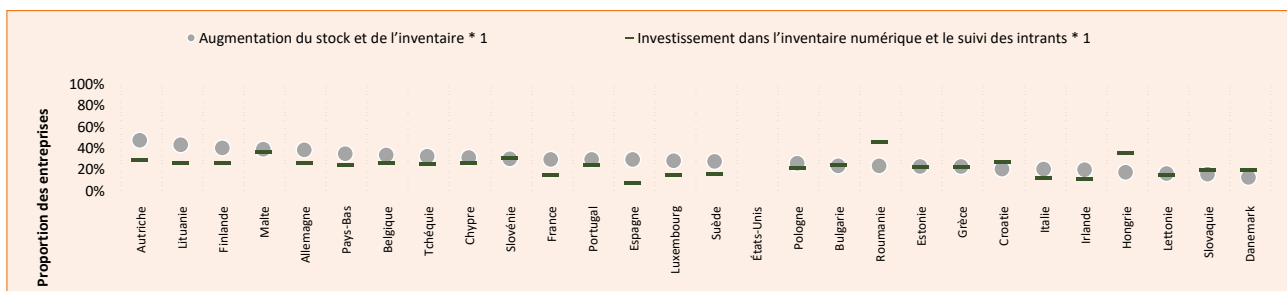


Q. Depuis le début de 2022, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou envisagez-vous de le faire ?

* 1 = question posée à tous, 2 = question posée à tous les importateurs

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Échantillon : toutes les entreprises qui importent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT PAR PAYS



* 1 = question posée à tous, 2 = question posée à tous les importateurs

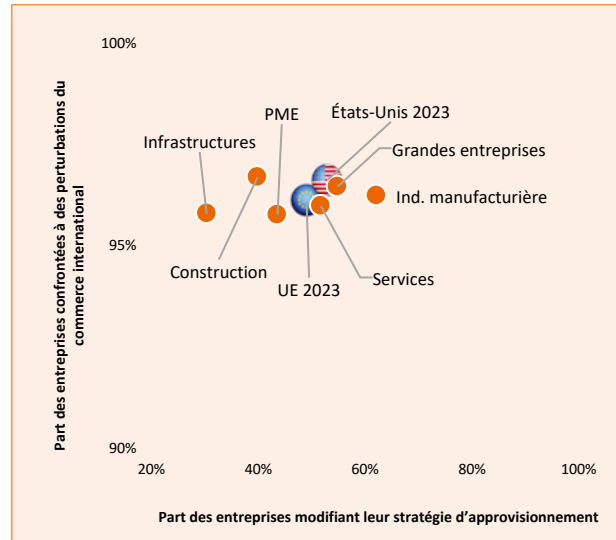
Q. Depuis le début de 2022, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou envisagez-vous de le faire ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Échantillon : toutes les entreprises qui importent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Commerce international

PERTURBATIONS ET STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

- Si la majorité des entreprises (96 %) ont été confrontées à au moins une perturbation du commerce international citée, elles n'étaient que 49 % à avoir modifié leur stratégie d'approvisionnement ou à envisager de le faire.
- Les entreprises manufacturières et les grandes entreprises sont les plus susceptibles d'avoir changé leur stratégie d'approvisionnement ou d'envisager de tels changements (respectivement 62 % et 55 %).
- Des différences subsistent entre les pays. En Lettonie, la proportion d'entreprises subissant des perturbations se situe au-dessus de la moyenne de l'UE, mais elles ne sont qu'un tiers à modifier leur stratégie d'approvisionnement par les moyens cités. La Hongrie compte le moins d'entreprises confrontées à des perturbations, mais la part d'entreprises modifiant leur stratégie d'approvisionnement s'inscrit dans la moyenne de l'UE. Les entreprises de pays tels que la Finlande, Malte et la Lituanie déclarent rencontrer plus de perturbations que la moyenne de l'UE, mais elles sont également plus susceptibles d'avoir modifié leur stratégie d'approvisionnement ou d'envisager de le faire.

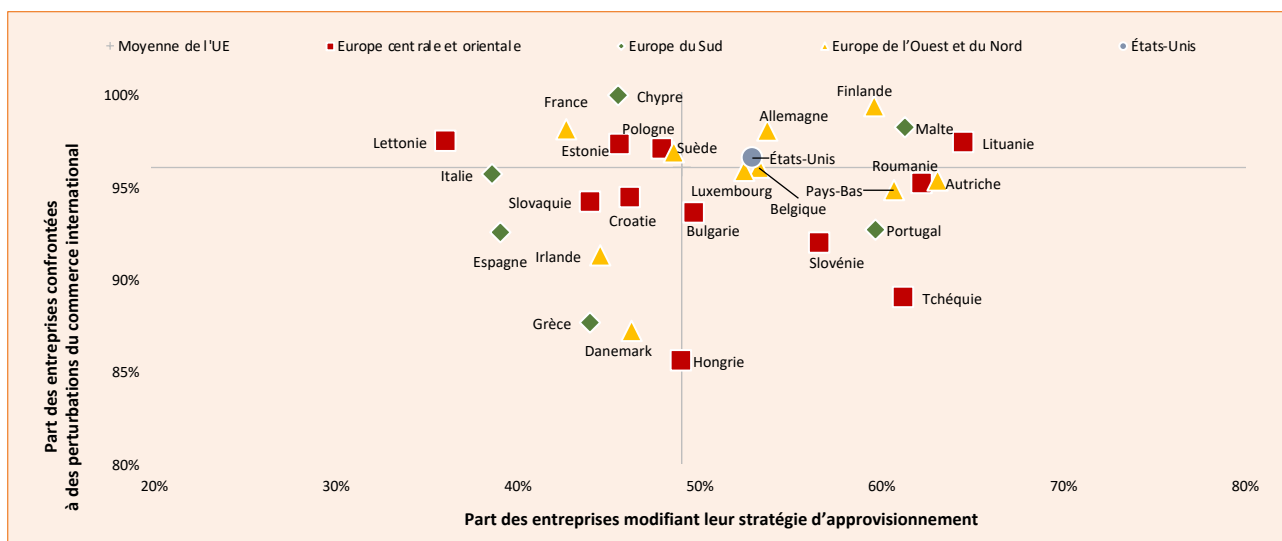


Q. Depuis le début de 2022, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

Q. Depuis le début de 2022, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou envisagez-vous de le faire ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PERTURBATIONS ET STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT PAR PAYS



Q. Depuis le début de 2022, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

Q. Depuis le début de 2022, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou envisagez-vous de le faire ?

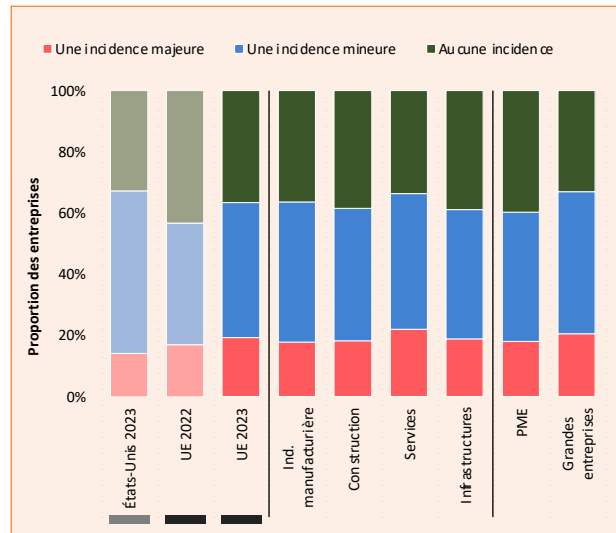
Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Les lignes grises indiquent la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Changements climatiques et efficacité énergétique

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RISQUE PHYSIQUE

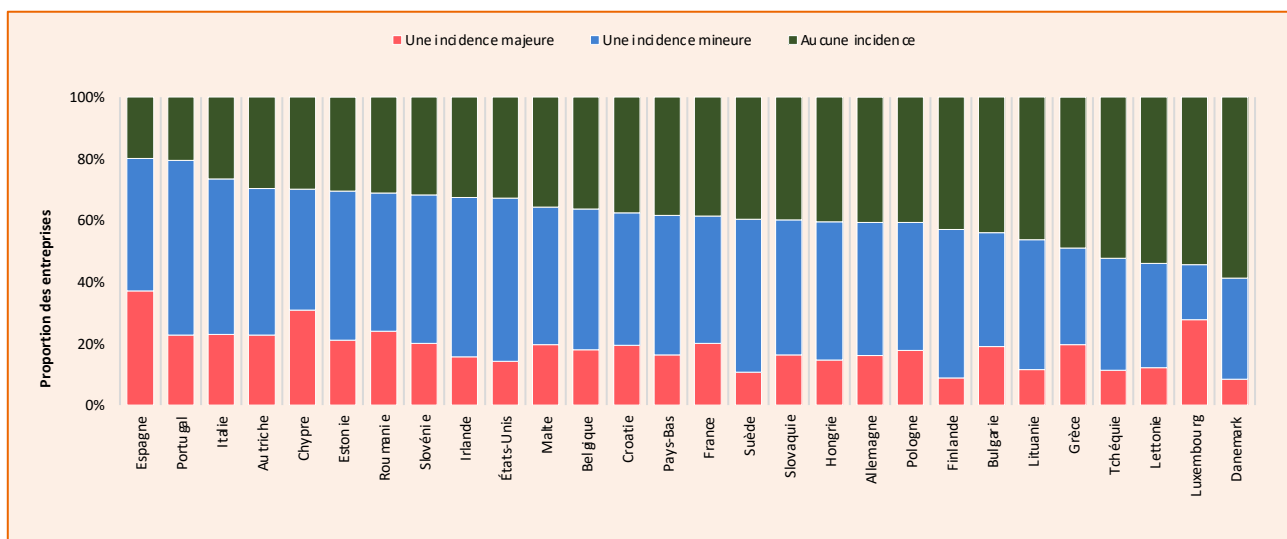
- Les changements climatiques sont perçus comme une réalité, étant donné qu'environ trois entreprises de l'UE sur cinq (64 %) indiquent que les phénomènes météorologiques ont d'ores et déjà des incidences sur leurs activités. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'enquête EIBIS 2022 (57 %), conformément à la tendance observée ces dernières années.
- La proportion d'entreprises qui reconnaissent que le risque physique a des incidences est similaire, tous secteurs et catégories confondus.
- La proportion des entreprises indiquant que les phénomènes météorologiques ont des incidences sur leurs activités est la plus élevée en Espagne (80 %), au Portugal (79 %) et en Italie (73 %). Elle est la plus faible au Danemark (41 %), au Luxembourg (46 %) et en Lettonie (46 %).



Q. Abordez maintenant l'incidence des changements climatiques sur votre entreprise, notamment les pertes liées aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, les crues, les feux de forêts ou les tempêtes, ou les modifications des régimes météorologiques en raison de l'augmentation progressive des températures et des précipitations. Quel est l'impact, ou en d'autres termes le risque physique, de ces phénomènes sur votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RISQUE PHYSIQUE, PAR PAYS



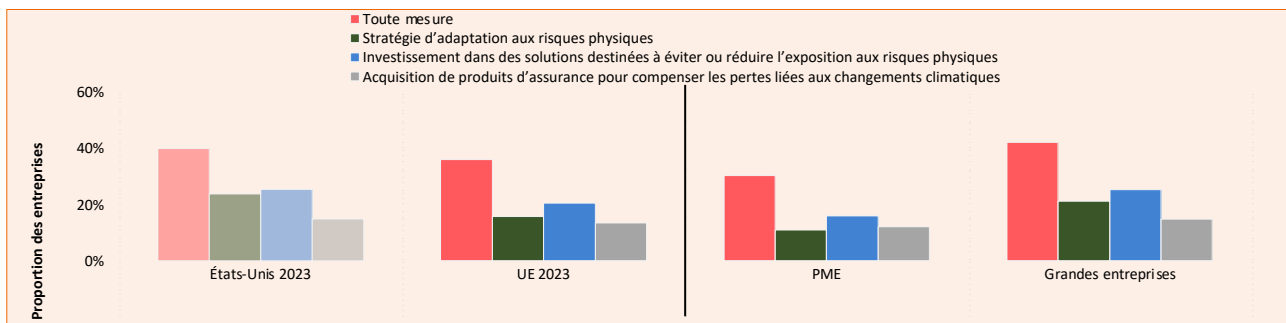
Q. Abordez maintenant l'incidence des changements climatiques sur votre entreprise, notamment les pertes liées aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, les crues, les feux de forêts ou les tempêtes, ou les modifications des régimes météorologiques en raison de l'augmentation progressive des températures et des précipitations. Quel est l'impact, ou en d'autres termes le risque physique, de ces phénomènes sur votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FACE AU RISQUE PHYSIQUE

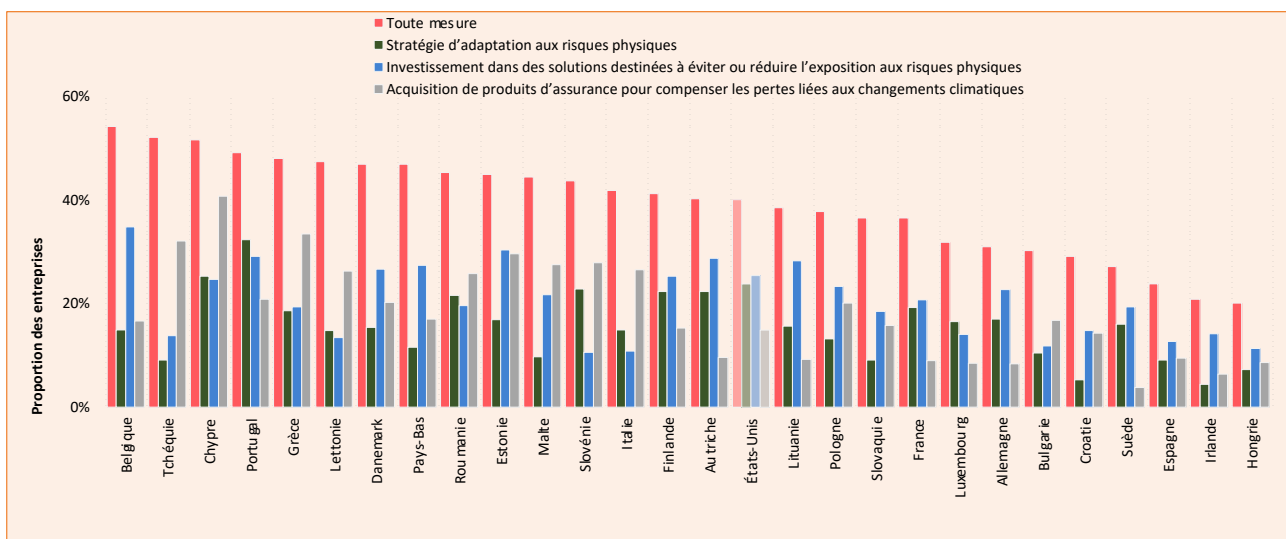
- Un peu plus d'un tiers seulement des entreprises de l'UE (36 %) ont déjà consenti des efforts en matière de développement ou d'investissement pour renforcer leur résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques, soit un pourcentage similaire à celui des États-Unis (40 %).
- Dans l'UE comme aux États-Unis, les entreprises ont principalement investi dans des solutions destinées à éviter ou à réduire l'exposition aux risques physiques. Toutefois, les entreprises de l'UE sont moins susceptibles de déclarer avoir mis sur une stratégie d'adaptation pour faire face aux risques physiques (16 % contre 24 % aux États-Unis).
- Seulement 13 % des entreprises européennes souscrivent une assurance pour compenser les pertes liées au dérèglement climatique.
- Les grandes entreprises étaient plus susceptibles que les PME d'avoir mis en œuvre des mesures visant à renforcer la résilience face aux risques physiques ou investi dans ce type de mesures, en particulier une stratégie d'adaptation et des solutions visant à éviter ou réduire l'exposition.



Q. Parmi les mesures suivantes, votre entreprise a-t-elle consenti des efforts en matière de développement ou d'investissement pour renforcer sa résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FACE AU RISQUE PHYSIQUE PAR PAYS



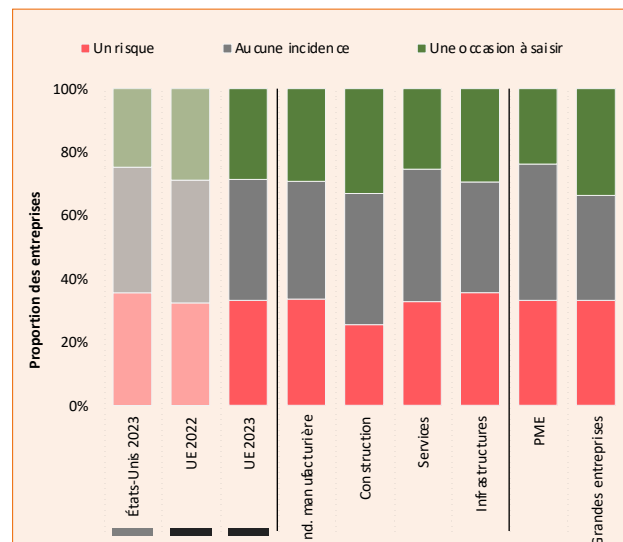
Q. Parmi les mesures suivantes, votre entreprise a-t-elle consenti des efforts en matière de développement ou d'investissement pour renforcer sa résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RISQUES ASSOCIÉS À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE NEUTRE EN CARBONE AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

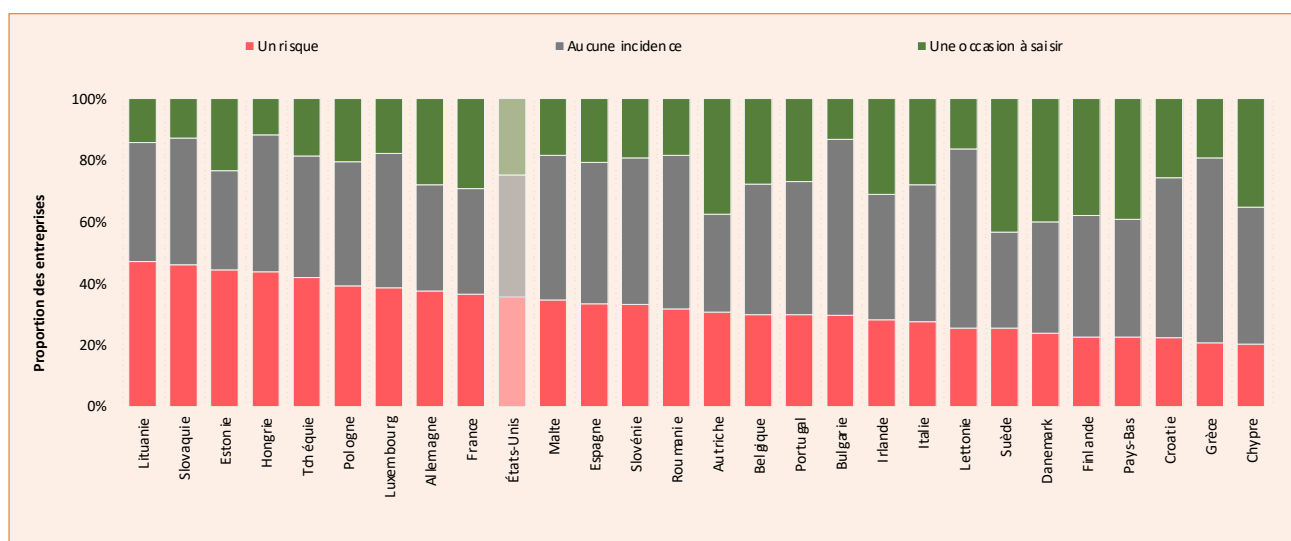
- Dans l'Union européenne, 38 % des entreprises ne considèrent pas encore la transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes comme un risque ou comme une occasion à saisir, une situation comparable à celle de l'année dernière (39 %).
- Les entreprises de l'UE se répartissent dans des proportions assez équilibrées entre celles qui considèrent la transition comme un risque et celles qui estiment pouvoir en tirer parti au cours des cinq années à venir (respectivement 33 % et 29 %). Ce schéma est similaire à celui observé dans le cadre de l'enquête EIBIS 2022.
- Aux États-Unis, les entreprises sont plus nombreuses à percevoir cette transition comme un risque que comme une occasion à saisir (36 % contre 25 %).
- Les entreprises lituaniennes sont les plus susceptibles de voir la transition vers une économie neutre en carbone au cours des cinq prochaines années comme un risque (47 %) ; les entreprises au Danemark et en Suède sont les plus susceptibles de la voir comme une occasion à saisir (respectivement 40 % et 43 %).



Q. S'agissant de votre entreprise, selon vous, quelles seront les incidences de cette transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes, pour votre entreprise, au cours des cinq prochaines années ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RISQUES ASSOCIÉS À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE NEUTRE EN CARBONE AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES, PAR PAYS



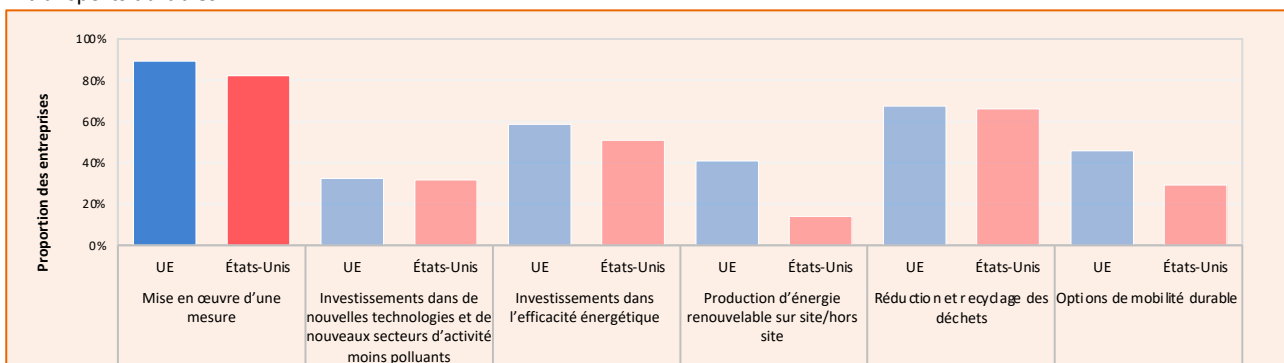
Q. S'agissant de votre entreprise, selon vous, quelles seront les incidences de cette transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes, pour votre entreprise, au cours des cinq prochaines années ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

MESURES VISANT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

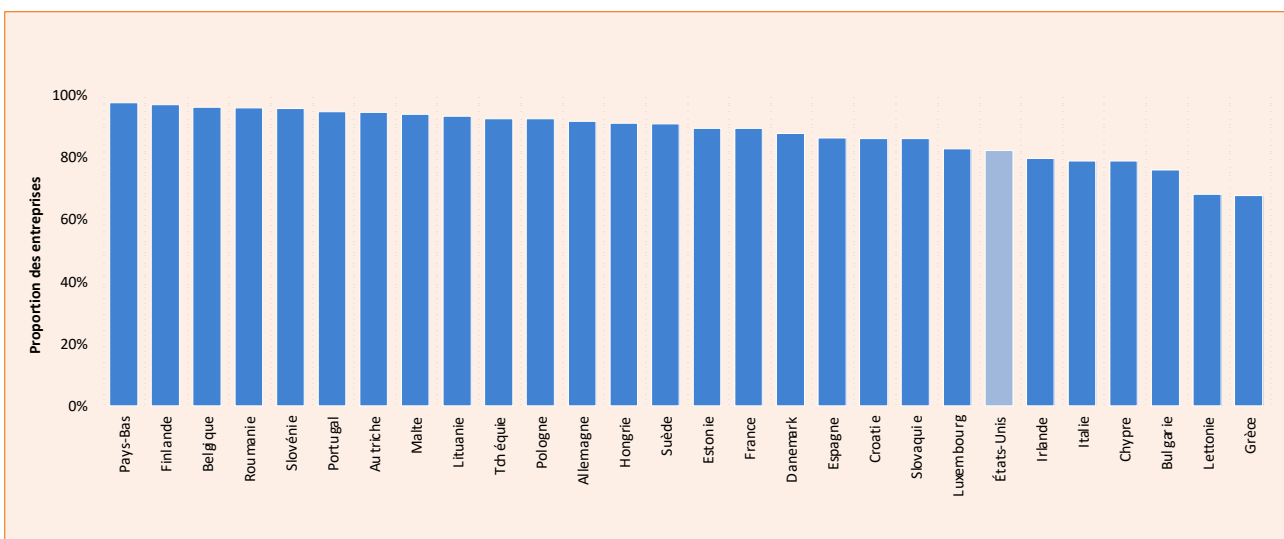
- Près de 90 % des entreprises de l'UE ont pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, contre 82 % des entreprises américaines.
- Les principales mesures dans l'UE sont les investissements dans l'efficacité énergétique (59 %) et la réduction et le recyclage des déchets (67 %).
- Les entreprises de l'UE sont plus nombreuses que les entreprises américaines à investir dans la production d'énergie renouvelable sur site ou hors site et dans les transports durables.
- Environ 32 % des entreprises européennes ont investi dans de nouvelles technologies et de nouveaux secteurs d'activité moins polluants, un pourcentage similaire à celui des États-Unis.
- Dans l'UE, la majorité des entreprises aux Pays-Bas (98 %) et en Finlande (97 %) ont pris des mesures, tandis que les entreprises en Lettonie (68 %) et en Grèce (68 %) sont les moins susceptibles d'avoir agi.



Q. Votre entreprise investit-elle dans l'une des mesures suivantes ou met-elle en œuvre l'une de ces mesures afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

MESURES VISANT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR PAYS



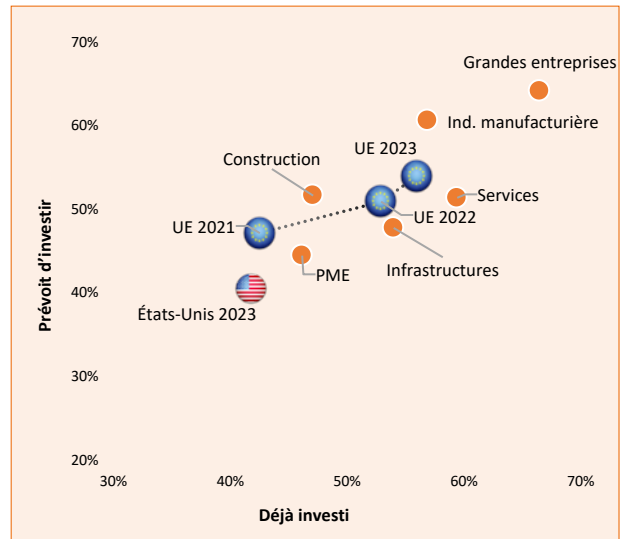
Q. Votre entreprise investit-elle dans l'une des mesures suivantes ou met-elle en œuvre l'une de ces mesures afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

PLANS D'INVESTISSEMENT VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Dans l'ensemble de l'UE, 56 % des entreprises ont déjà investi pour remédier aux effets des phénomènes météorologiques et réduire les émissions de carbone. On note ici une légère augmentation par rapport à l'enquête EIBIS 2022 (53 %).
- En outre, plus de la moitié (54 %) des entreprises européennes prévoient d'investir dans ces domaines au cours des trois prochaines années, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'enquête de 2022 (51 %).
- Les entreprises de l'UE continuent de devancer leurs homologues américaines, étant donné qu'elles sont plus nombreuses à avoir déjà investi et à prévoir d'investir dans l'action climatique.
- Au sein de l'UE, les Pays-Bas comptent la plus forte proportion d'entreprises qui ont déjà investi dans l'action climatique, tandis que la Lituanie présente la plus grande part d'entreprises qui prévoient d'investir au cours des trois prochaines années. Chypre et la Grèce affichent les parts les plus faibles, tant en ce qui concerne les investissements effectués que les projets d'investissement.



EIBIS 2022/2023 :

Q. Laquelle des propositions suivantes s'applique à votre entreprise en ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone ?

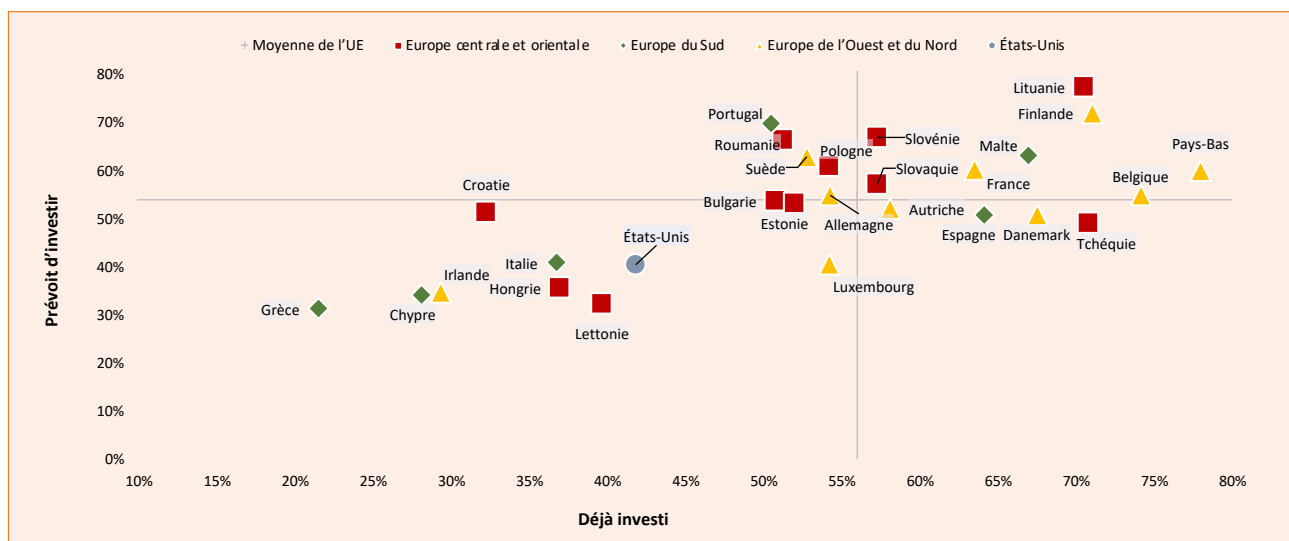
EIBIS 2021 :

Q. En ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, lesquels des éléments suivants s'appliquent ?

Remarque : la question a été modifiée et une option de réponse a été ajoutée en 2022, ce qui peut avoir influencé les données. Les comparaisons avec l'enquête de 2021 doivent donc être traitées avec prudence.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PLANS D'INVESTISSEMENT VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR PAYS



Q. Laquelle des propositions suivantes s'applique à votre entreprise en ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone ?

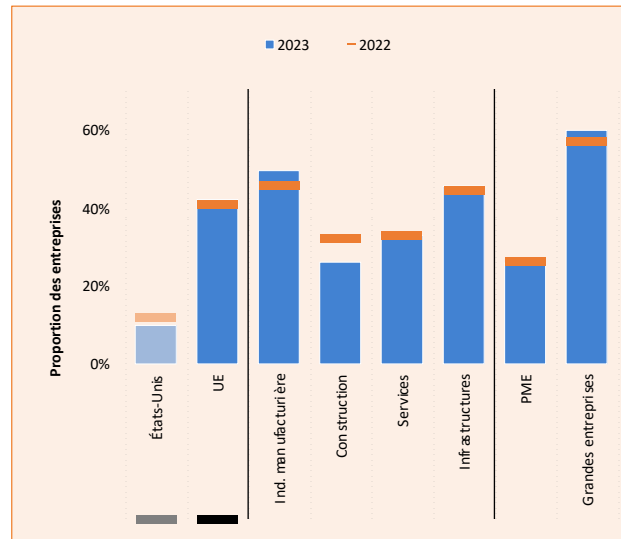
Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Les lignes grises indiquent la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Changements climatiques et efficacité énergétique

OBJECTIFS DES ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE POUR LEURS PROPRES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

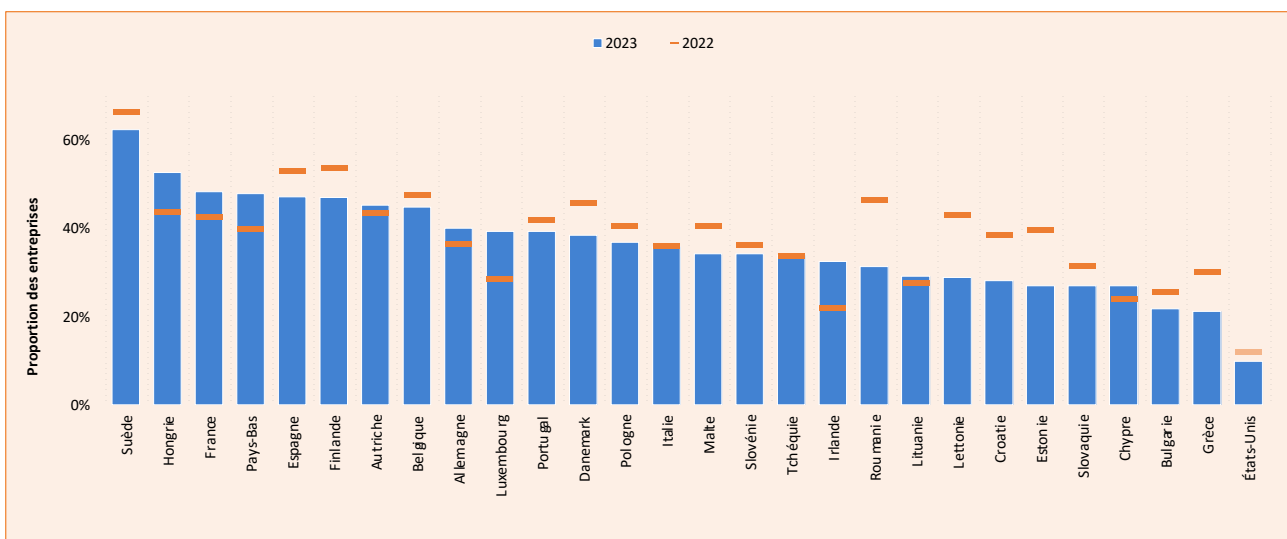
- Un peu plus de 40 % des entreprises de l'UE déclarent qu'elles se sont fixé des objectifs relatifs à leurs propres émissions de gaz à effet de serre (GES) et qu'elles en ont assuré le suivi, soit quatre fois plus qu'aux États-Unis (10 %).
- Les entreprises actives dans l'industrie manufacturière et les infrastructures (respectivement 50 % et 46 %) et les grandes entreprises (60 %) sont les plus enclines à s'être dotées de tels objectifs et à en avoir assuré le suivi.
- Moins d'entreprises de construction procèdent à la définition et au suivi d'objectifs pour leurs propres émissions de GES (32 % en 2022 contre 26 % en 2023).
- La Suède (62 %) et la Hongrie (53 %) présentent la plus forte proportion d'entreprises qui procèdent à la définition et au suivi d'objectifs pour leurs propres émissions de GES, tandis que la Grèce (21 %) et la Bulgarie (22 %) ont les proportions les plus faibles, qui restent toutefois supérieures à celle des États-Unis.



Q. Est-ce que votre entreprise fixe et suit des objectifs relatifs à ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES) ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

OBJECTIFS DES ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE POUR LEURS PROPRES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR PAYS



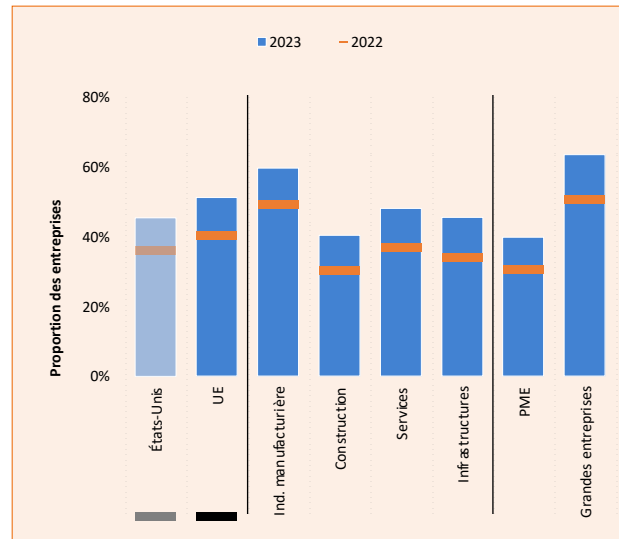
Q. Est-ce que votre entreprise fixe et suit des objectifs relatifs à ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES) ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

PROPORTION D'ENTREPRISES AYANT INVESTI DANS DES MESURES VISANT À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

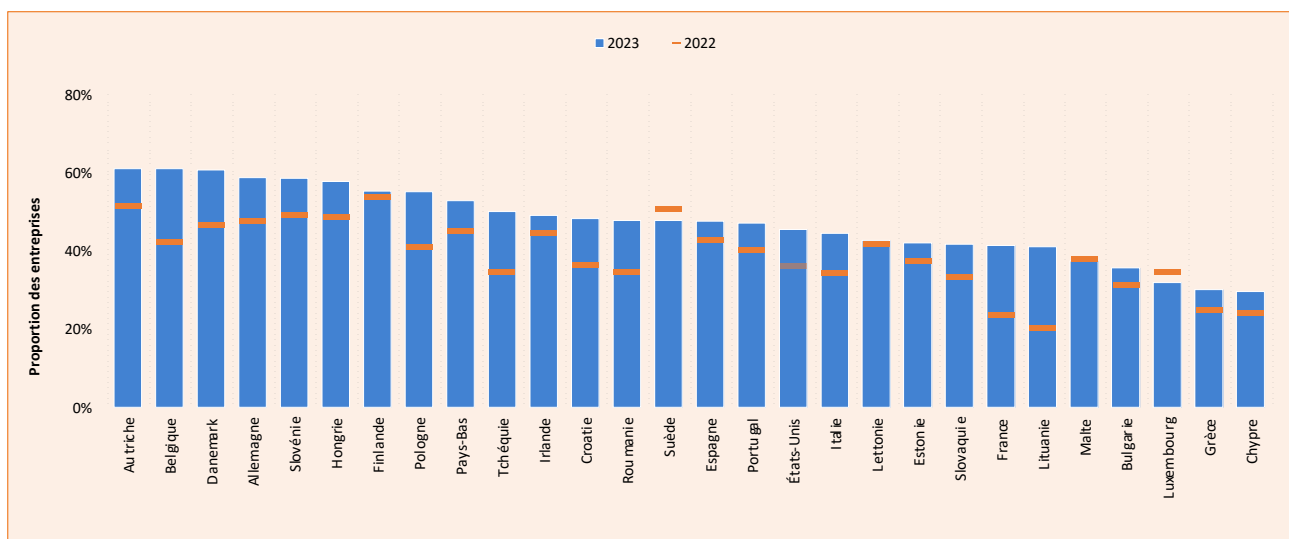
- La proportion des entreprises de l'UE ayant investi dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique en 2022 est en progression par rapport à 2021, passant de 40 % dans l'enquête EIBIS 2022 à 51 % dans l'édition de 2023. Cette augmentation a concerné tous les secteurs et toutes les catégories de tailles.
- Cette tendance se retrouve aux États-Unis, où la proportion des entreprises investissant dans l'efficacité énergétique en 2022 (45 %) demeure toutefois légèrement inférieure à celle de l'UE.
- Dans l'UE, les entreprises manufacturières (60 %) et les grandes entreprises (63 %) ont été les plus susceptibles d'investir dans l'efficacité énergétique.
- La proportion des entreprises qui ont investi dans des mesures d'efficacité énergétique en 2022 est la plus élevée en Autriche (61 %), en Belgique (61 %) et au Danemark (61 %), et la plus faible à Chypre (30 %) et en Grèce (30 %).



Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

PROPORTION DES ENTREPRISES INVESTISSANT DANS DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS



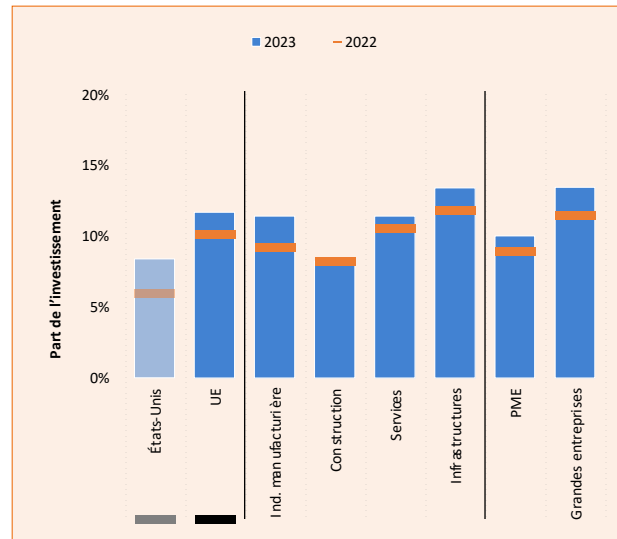
Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

Changements climatiques et efficacité énergétique

PART MOYENNE DE L'INVESTISSEMENT DANS DES MESURES VISANT À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

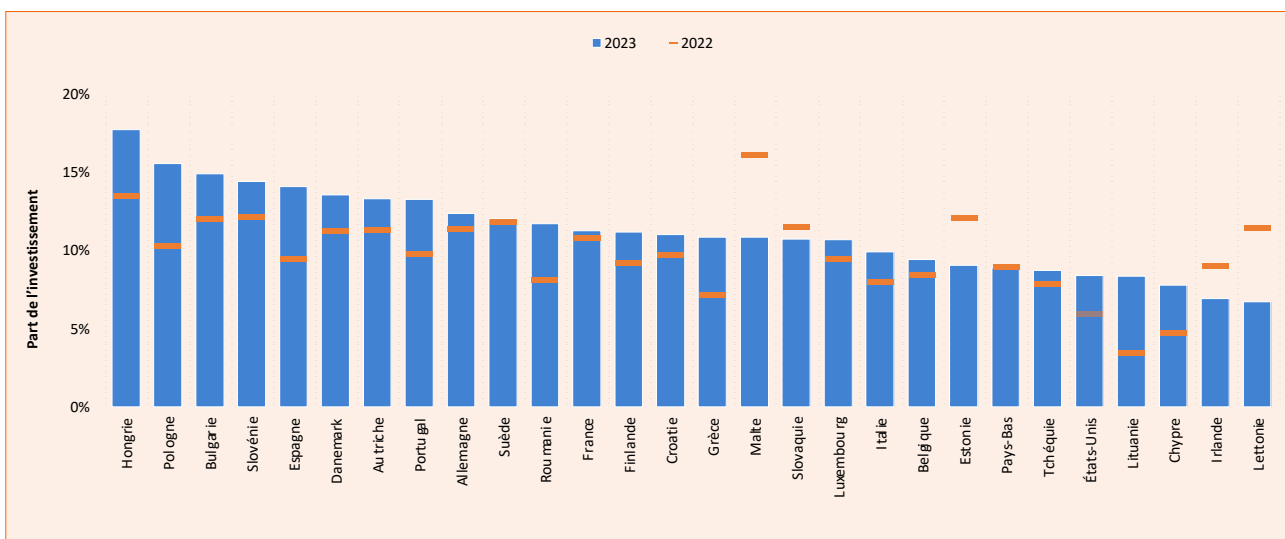
- En 2022, la part moyenne de l'investissement dans des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique était de 12 % dans l'UE, un pourcentage comparable à celui de l'EIBIS 2022 et légèrement plus élevé qu'aux États-Unis (8 %).
- Les entreprises du secteur des infrastructures ont consacré la part la plus élevée de leurs investissements aux mesures d'efficacité énergétique (13 %), tandis que les entreprises de construction ont dépensé le moins (8 %). Les grandes entreprises ont alloué à ces mesures une part de leurs investissements légèrement plus élevée que les PME (respectivement 13 % et 10 %).
- En 2022, la part de l'investissement dans l'efficacité énergétique était la plus élevée en Hongrie (18 %), puis en Pologne (16 %) et en Bulgarie (15 %), et la plus faible en Lettonie (7 %) et en Irlande (7 %).



Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PART MOYENNE DE L'INVESTISSEMENT DANS DES MESURES VISANT À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS



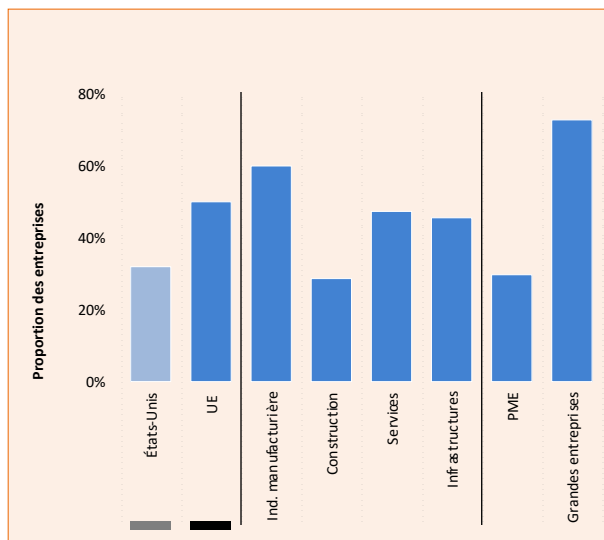
Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

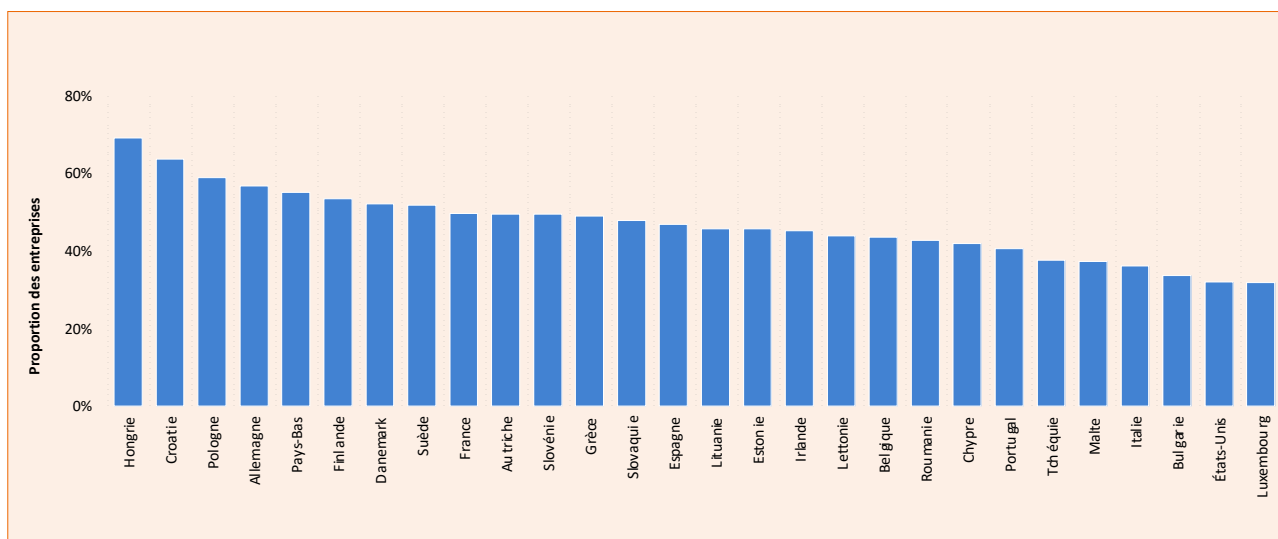
- La moitié des entreprises de l'UE ont réalisé un audit énergétique au cours des trois dernières années, soit plus qu'aux États-Unis (50 % contre 32 %).
- Les entreprises de l'industrie manufacturière et les grandes entreprises sont les plus susceptibles d'avoir procédé à un audit énergétique (60 % et 73 %).
- La Hongrie (69 %) et la Croatie (64 %) comptent la plus forte proportion d'entreprises ayant mené un audit énergétique, tandis que le Luxembourg (32 %) et la Bulgarie (34 %) présentent la proportion la plus faible.



Q. Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle procédé à un audit énergétique (à savoir, une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des locaux de votre entreprise) ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAR PAYS



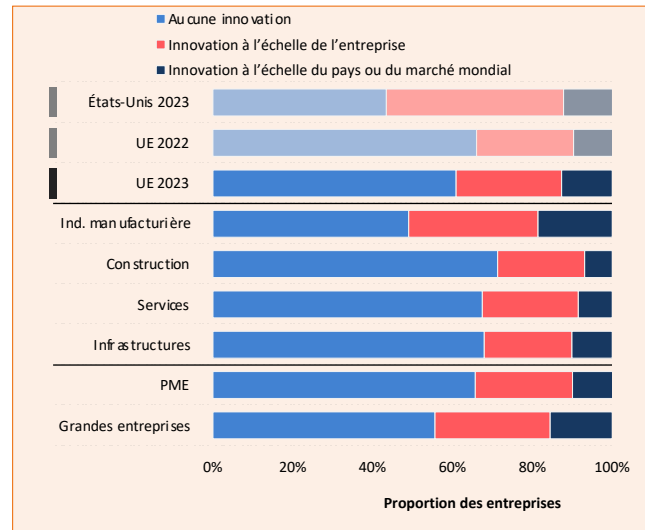
Q. Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle procédé à un audit énergétique (à savoir, une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des locaux de votre entreprise) ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

ACTIVITÉS D'INNOVATION

- Environ deux entreprises de l'UE sur cinq (39 %) ont développé ou mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services dans le cadre de leurs activités d'investissement en 2022, soit une légère augmentation par rapport à l'enquête EIBIS 2022 (34 %).
- En outre, les entreprises de l'UE sont 13 % à signaler le développement ou lancement de produits, procédés ou services nouveaux sur le marché national ou mondial dans l'enquête EIBIS 2023, un pourcentage comparable à celui des États-Unis. Ce sont principalement les entreprises du secteur manufacturier qui mènent la tendance (19 %). De plus, les grandes entreprises ont tendance à innover davantage que les PME (44 % contre 34 %).
- Le niveau d'innovation est le plus élevé parmi les entreprises aux Pays-Bas (57 %), devant la Tchéquie (55 %), la Belgique, la Suède et l'Irlande (51 % dans ces pays). Il est en revanche le plus faible pour les entreprises en Espagne (23 %) et en Bulgarie (27 %).

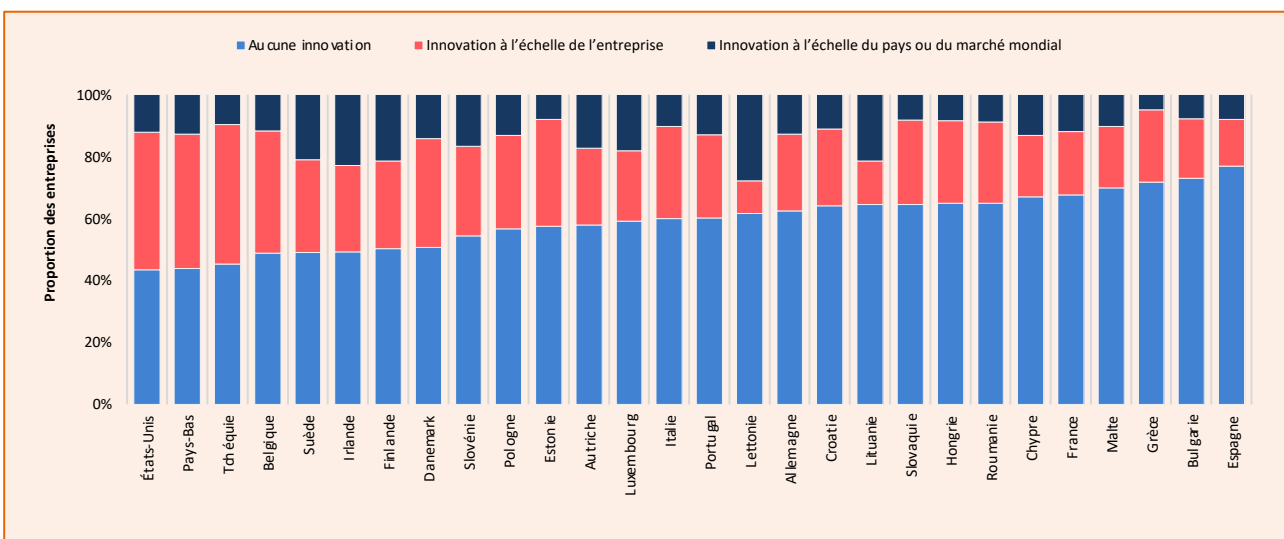


Q. Quelle proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ACTIVITÉS D'INNOVATION PAR PAYS



Q. Quelle proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

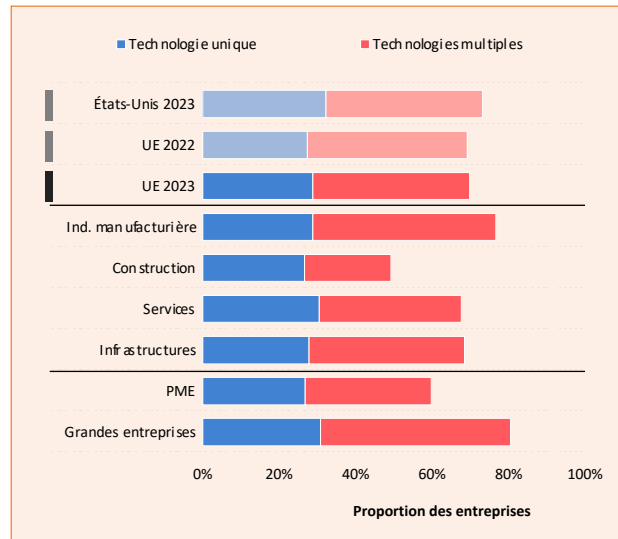
Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

UTILISATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DE POINTE

- Globalement, 70 % des entreprises de l'UE ont utilisé au moins une technologie numérique de pointe, un pourcentage comparable à celui des États-Unis (73 %).
- Les entreprises actives dans l'industrie manufacturière et les infrastructures sont les plus enclines à avoir adopté au moins une technologie numérique (respectivement 77 % et 68 %). Les grandes entreprises sont plus enclines que les PME à adopter plusieurs technologies en même temps (50 % contre 33 %).
- Les entreprises de l'UE sont les plus fortes dans l'utilisation de la robotique et des technologies des plateformes numériques (respectivement 53 % et 50 %). Les entreprises américaines sont les plus avancées en ce qui concerne l'utilisation des drones (60 %) – très loin devant l'UE (24 %) – et de la robotique (54 %). S'agissant de l'utilisation de certaines autres technologies, il semble également y avoir un écart entre l'UE et les États-Unis. Concernant les mégadonnées et l'IA, par exemple, 35 % des entreprises américaines semblent utiliser cette technologie, contre 29 % dans l'UE.



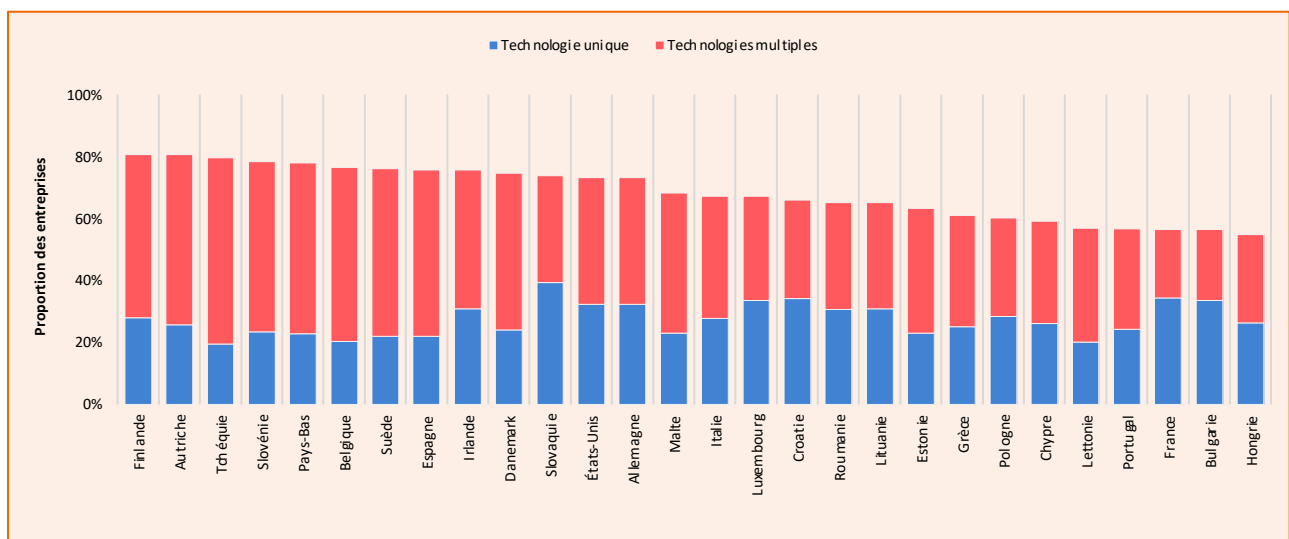
Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

Les technologies « utilisées » « dans certaines parties de l'activité » et « autour desquelles toute l'activité est organisée » sont ici regroupées dans une même catégorie.

La réponse « Technologie unique » s'applique lorsque les entreprises ont utilisé l'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.
La réponse est des « technologies multiples » lorsque les entreprises ont utilisé plus d'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

UTILISATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DE POINTE PAR PAYS



Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

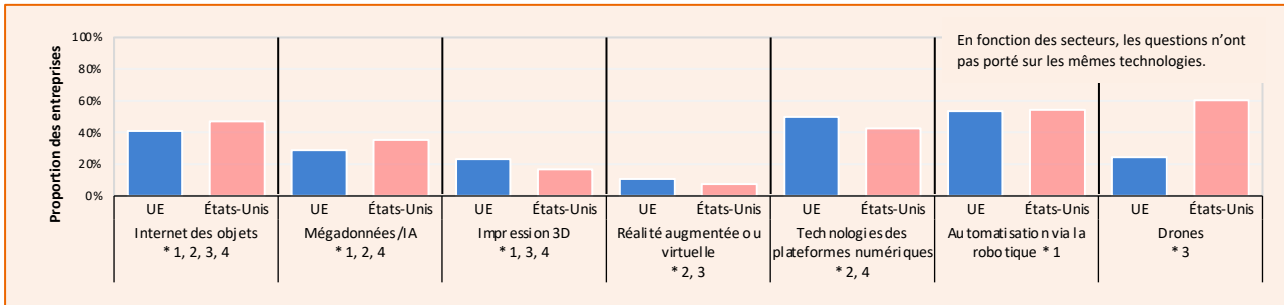
Les technologies utilisées « dans certaines parties de l'activité » et « autour desquelles toute l'activité est organisée » sont ici regroupées dans une même catégorie.

La réponse « Technologie unique » s'applique lorsque les entreprises ont utilisé l'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.
La réponse est des « technologies multiples » lorsque les entreprises ont utilisé plus d'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DE POINTE



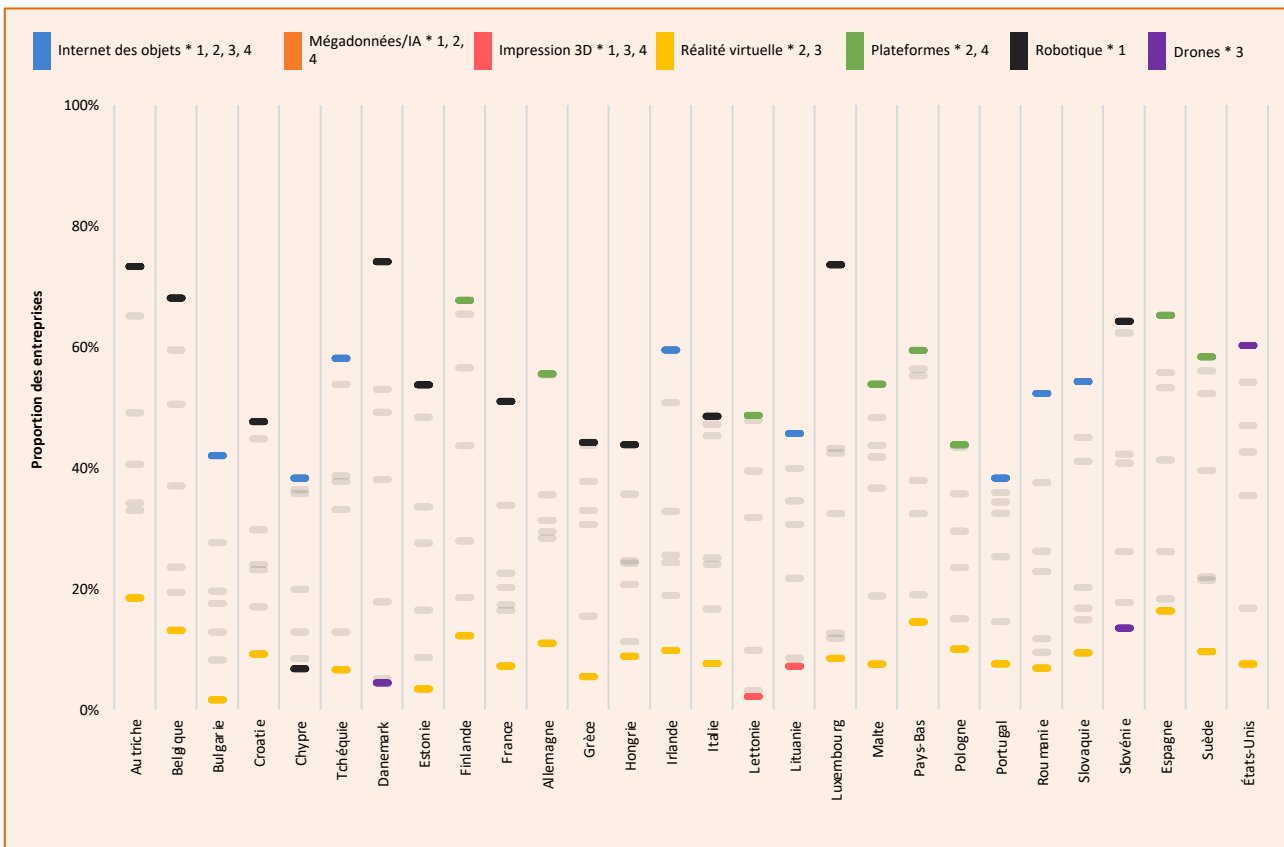
* Secteur : 1 = question posée aux entreprises manufacturières, 2 = question posée aux entreprises du secteur des services, 3 = question posée aux entreprises du secteur de la construction, 4 = question posée aux entreprises du secteur des infrastructures

Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

Les technologies mises en œuvre « dans certaines parties de l'activité » et « autour desquelles toute l'activité est organisée » sont ici regroupées dans une même catégorie.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) : industrie manufacturière (3 541) ; services (3 022) ; construction (2 478) ; infrastructures (2 721).

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DE POINTE PAR PAYS



* Secteur : 1 = question posée aux entreprises manufacturières, 2 = question posée aux entreprises du secteur des services, 3 = question posée aux entreprises du secteur de la construction, 4 = question posée aux entreprises du secteur des infrastructures

Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

Les technologies mises en œuvre « dans certaines parties de l'activité » et « autour desquelles toute l'activité est organisée » sont ici regroupées dans une même catégorie.

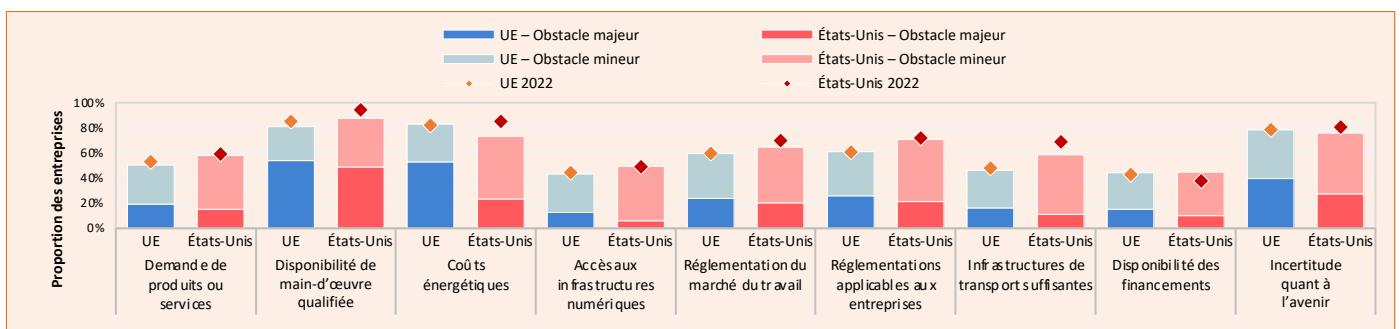
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Le graphique montre la proportion la plus élevée et la plus faible des entreprises qui utilisent chaque type de technologie numérique, par pays. Les traits grisés montrent la proportion des autres technologies mises en œuvre.

Obstacles à l'investissement

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

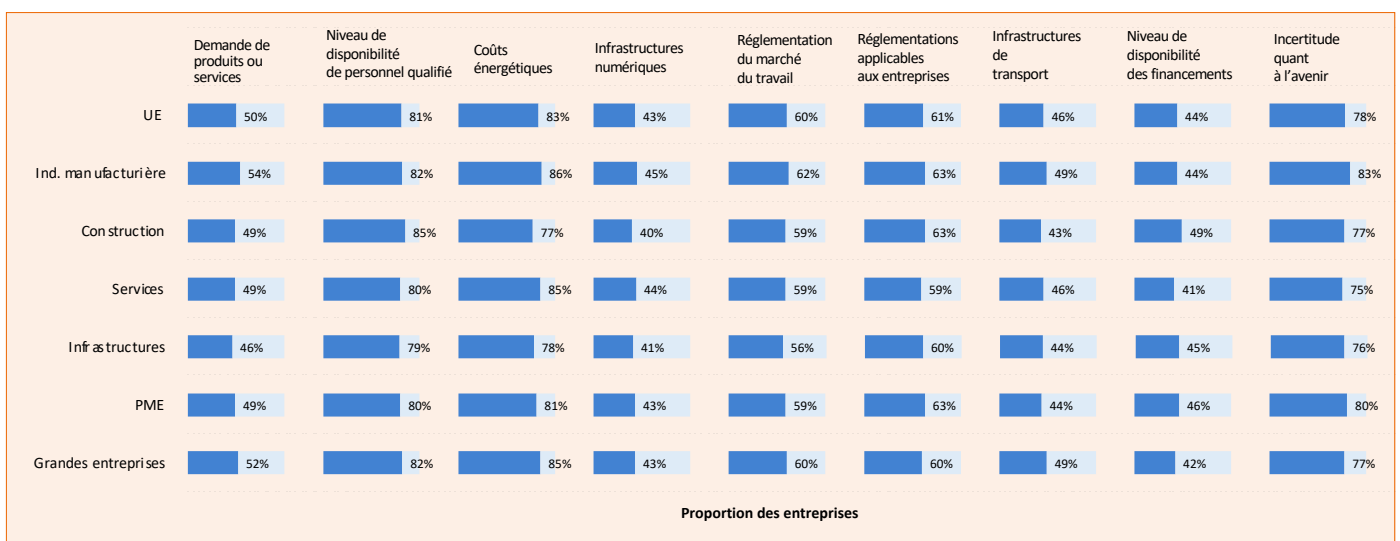
- Les coûts de l'énergie (83 %), la disponibilité insuffisante de personnel qualifié (81 %) et l'incertitude quant à l'avenir (78 %) sont les entraves à l'investissement sur le long terme les plus fréquemment citées dans l'UE, une situation comparable à celle des États-Unis.
- Les entreprises de l'UE en particulier perçoivent les coûts de l'énergie comme un obstacle majeur, comme dans l'enquête EIBIS 2022, mais dans une moindre mesure (53 % contre 59 %). Comme dans l'édition de 2022, les coûts de l'énergie sont plus fréquemment signalés comme un obstacle, en particulier un obstacle majeur, par les entreprises de l'UE que par les entreprises américaines (23 % de ces dernières considèrent qu'il s'agit d'un obstacle majeur).
- À l'inverse, les entreprises américaines ont tendance à mentionner plus fréquemment que celles de l'UE le manque de disponibilité de personnel qualifié (88 % contre 81 %) et d'infrastructures de transport suffisantes (58 % contre 46 %).



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



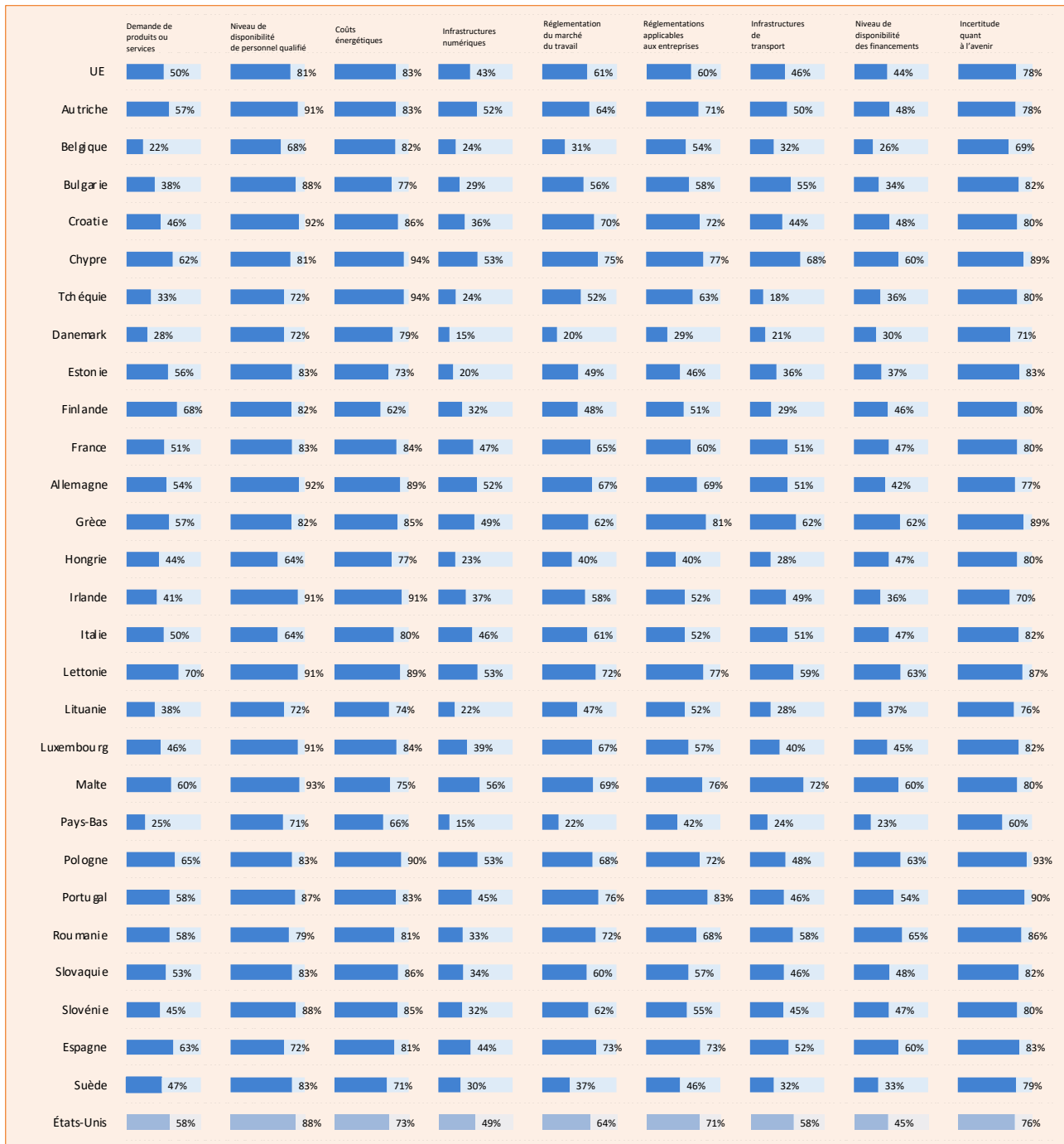
Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

Dans les proportions indiquées, les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont regroupés dans une catégorie.

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Obstacles à l'investissement

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME PAR PAYS



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

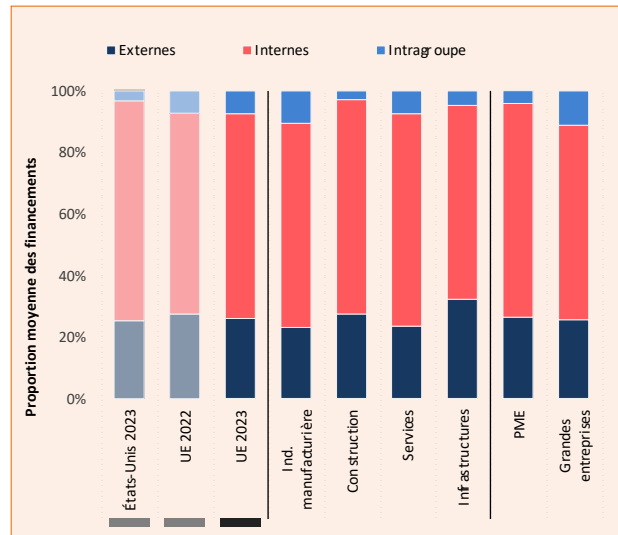
Dans les proportions indiquées, les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont regroupés dans une catégorie.

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

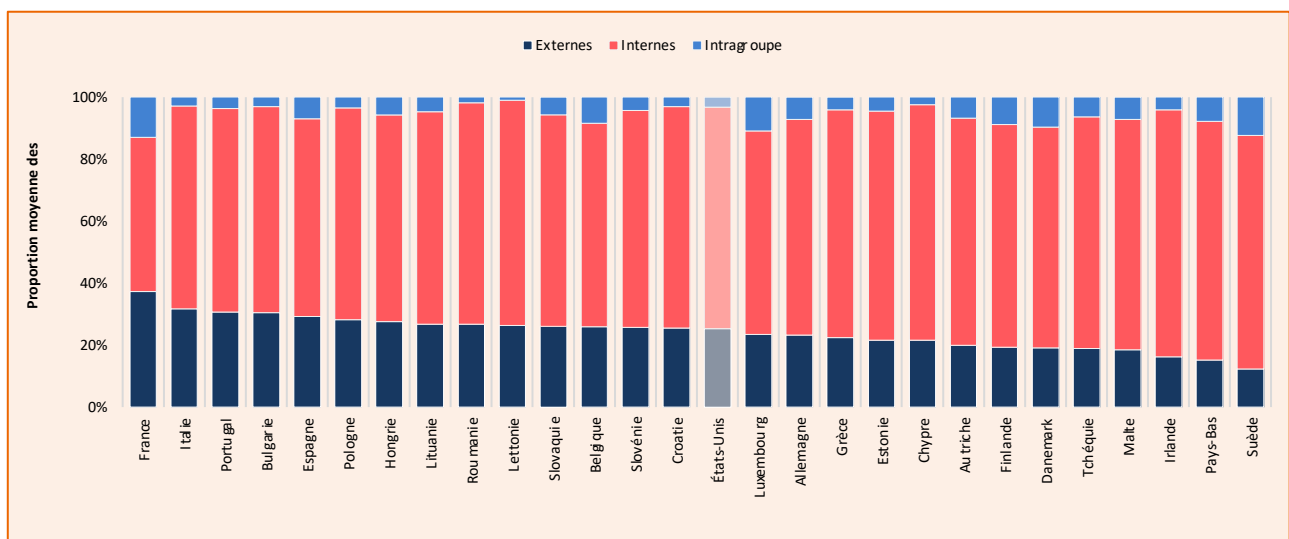
- Dans l'enquête EIBIS 2023, le financement interne est resté la source de financement la plus fréquente pour les entreprises de l'UE (66 %), devant les financements externes (26 %). Le financement intragroupe a représenté, en moyenne, 7 % de l'investissement global des entreprises de l'UE.
- Aux États-Unis, le recours aux ressources internes a été encore plus élevé (71 % de l'investissement total).
- En outre, les sources de financement varient en fonction de la catégorie d'entreprises : les grandes entreprises financent une plus grande proportion de leurs investissements par des opérations intragroupe que les PME (11 %, contre 4 %).
- Le recours aux financements externes est le plus élevé parmi les entreprises en France (37 %), devant l'Italie (32 %), le Portugal (31 %) et la Bulgarie (31 %), et il est le plus faible aux Pays-Bas (15 %) et en Suède (12 %).



Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PAR PAYS



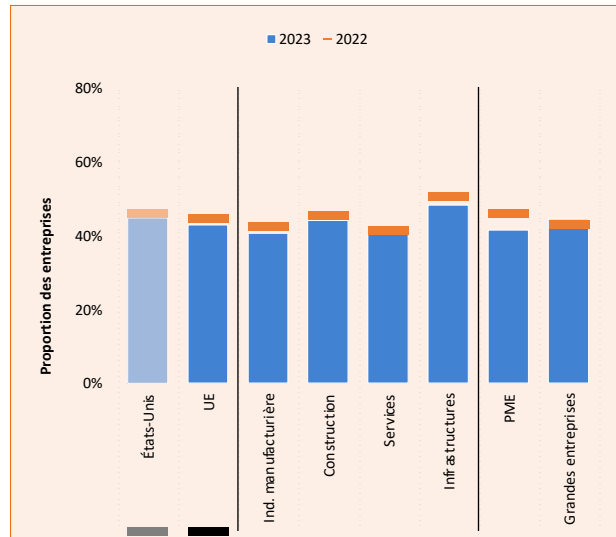
Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

RECOURS À DES FINANCEMENTS EXTERNES

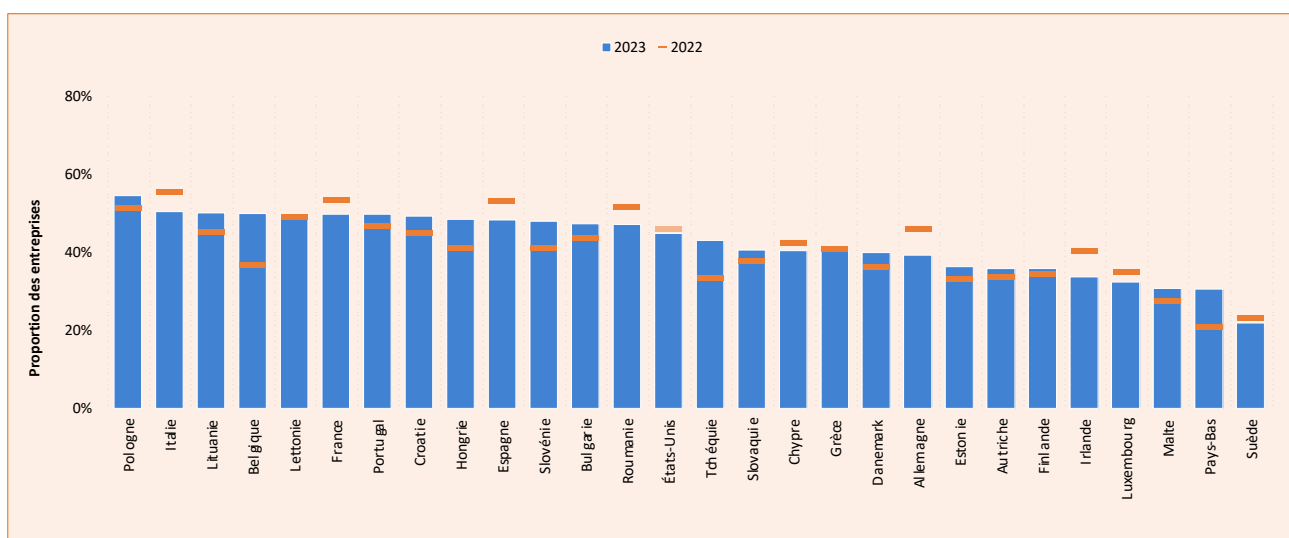
- Environ 43 % des entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice ont financé une partie de leurs investissements au moyen de ressources externes, un résultat similaire à celui de 2022 (45 %).
- Le secteur des infrastructures compte la proportion la plus grande d'entreprises ayant eu recours à des financements externes (48 %) au cours du dernier exercice.
- Plus de la moitié des entreprises en Pologne (54 %) ont financé au moins une partie de leurs investissements au moyen de ressources externes.



Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

RECOURS À DES FINANCEMENTS EXTERNES PAR PAYS



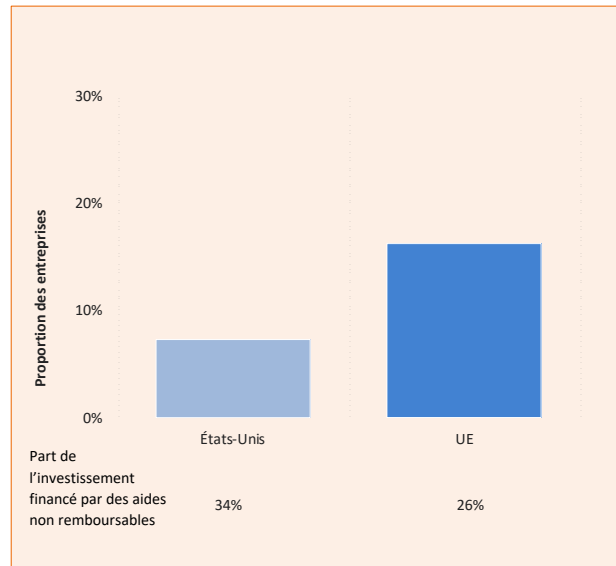
Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

PART DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRE D'AIDES NON REMBOURSABLES

- Environ 16 % des entreprises européennes ayant recours à des financements externes ont reçu des aides non remboursables (contre 7 % aux États-Unis).
- Les entreprises bénéficiant de ces aides dans l'UE ont ainsi financé environ 26 % de leurs investissements (contre 34 % aux États-Unis).
- On constate des différences importantes au sein de l'UE, la part des entreprises ayant reçu des aides dans le cadre de leur financement externe étant la plus élevée en Croatie (48 %) et en Hongrie (46 %), et la plus faible en Suède (6 %) et au Danemark (5 %).

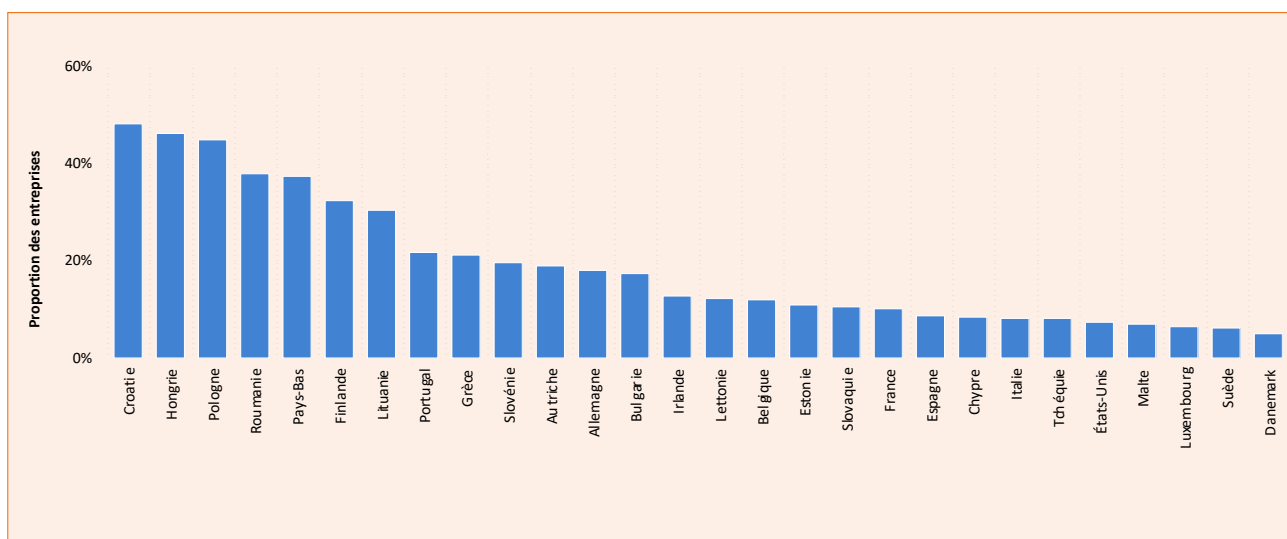


Q. Quelle proportion de votre investissement total au cours du dernier exercice a été financée par des aides non remboursables ?

Échantillon : toutes les entreprises ayant recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Échantillon : toutes les entreprises ayant reçu des aides non remboursables (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PART DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRE D'AIDES NON REMBOURSABLES PAR PAYS



Q. Quelle proportion de votre investissement total au cours du dernier exercice a été financée par des aides non remboursables ?

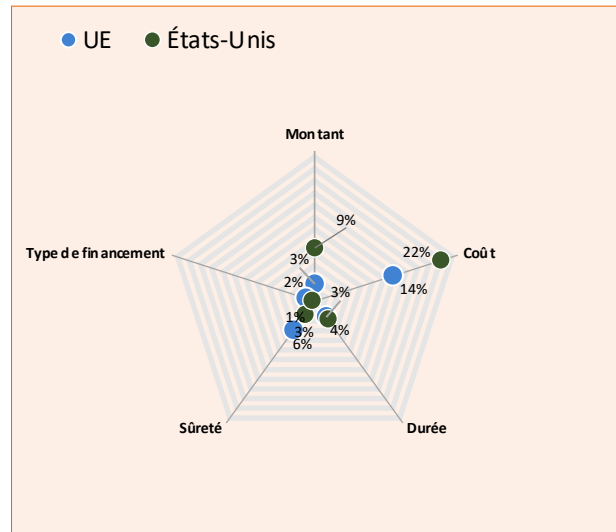
Échantillon : toutes les entreprises ayant recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Échantillon : toutes les entreprises ayant reçu des aides non remboursables (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

DEGRÉ D'INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS (en % des entreprises)

- Parmi les entreprises de l'UE qui ont eu recours à des financements externes en 2022, une minorité n'est pas satisfaite des conditions de financement dont elle a bénéficié.
- Néanmoins, tant dans l'UE qu'aux États-Unis, la part des entreprises exprimant de l'insatisfaction quant au coût du financement a fortement augmenté (de 5 % dans l'UE et aux États-Unis dans l'enquête EIBIS 2022 à respectivement 14 % et 22 % dans l'édition de 2023).



Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (en % des entreprises)

	Montant	Coût	Durée	Sûreté	Type
UE	3%	14%	3%	6%	2%
Ind. manufacturière	2%	13%	4%	6%	2%
Construction	4%	17%	3%	10%	1%
Services	3%	12%	2%	4%	1%
Infrastructures	3%	15%	4%	6%	1%
PME	4%	16%	3%	7%	2%
Grandes entreprises	2%	12%	3%	5%	1%

- Même si le niveau global d'insatisfaction reste faible, le degré d'insatisfaction à l'égard du coût est beaucoup plus élevé, tous secteurs et toutes catégories confondus.
- Les schémas sont comparables d'un secteur à l'autre, à quelques petites différences près. Par exemple, la proportion des entreprises du secteur de la construction qui se disent insatisfaites à l'égard des exigences en matière de sûretés est supérieure à celle des entreprises d'autres secteurs.

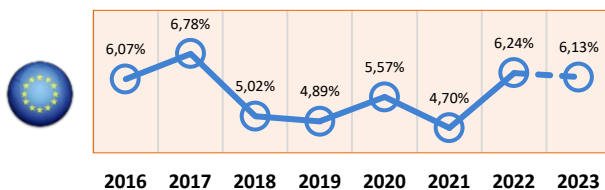
Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

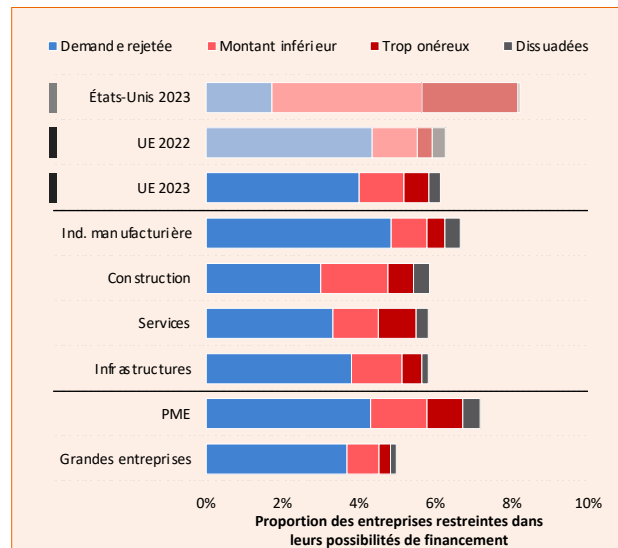
Accès au financement

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- La part des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement dans l'UE (6,1 %) est restée stable par rapport à l'année dernière, s'établissant à 1,4 point de pourcentage de plus que le niveau exceptionnellement bas enregistré dans l'enquête EIBIS 2021.
- La principale contrainte signalée par les entreprises de l'UE est le rejet (environ 4,0 %), suivi par le montant insuffisant du financement reçu (1,2 %).
- Les PME et les entreprises manufacturières sont les plus restreintes dans leurs possibilités de financement.
- La Roumanie et la Lettonie comptent la proportion la plus élevée d'entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement, tandis que la Tchéquie et l'Autriche enregistrent la proportion la plus faible.

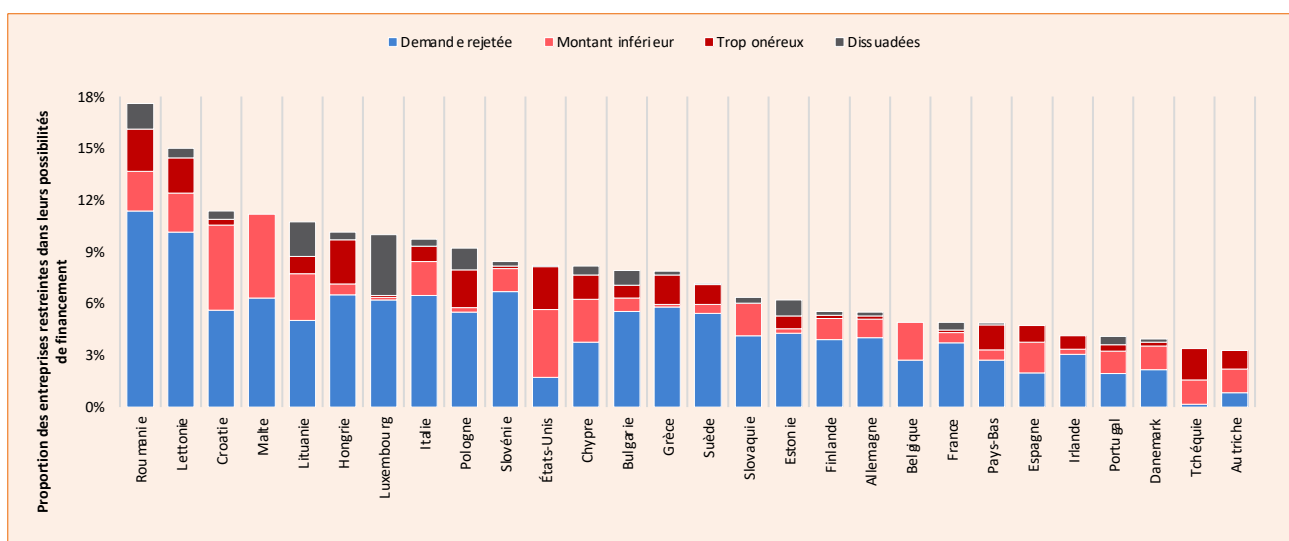


Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PAR PAYS



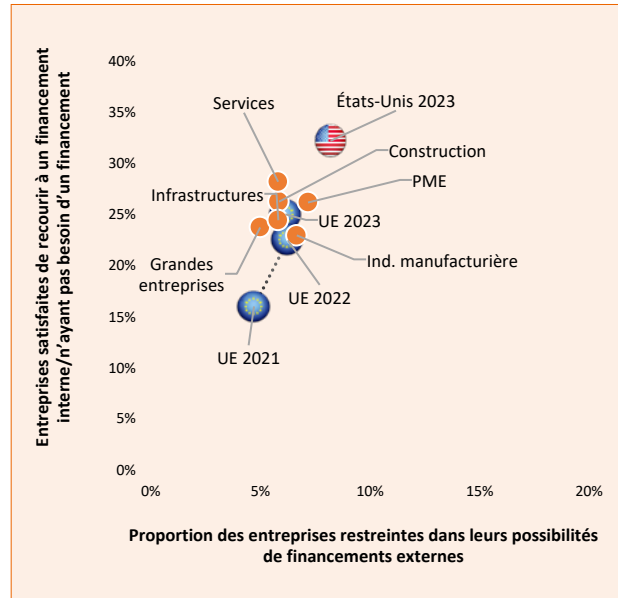
Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

ADÉQUATION DU FINANCEMENT

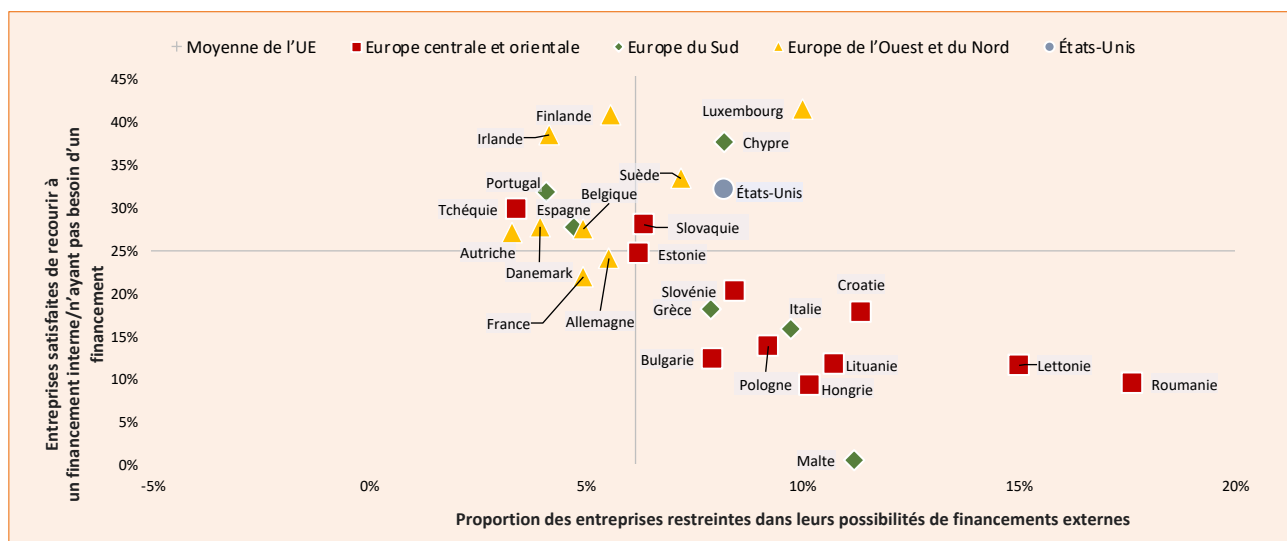
- Si 6 % des entreprises de l'UE peuvent être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financement dans l'enquête EIBIS 2023, un quart des entreprises européennes se sont déclarées satisfaites de s'appuyer sur des sources internes.
- Depuis l'édition 2021 de l'enquête, la proportion des entreprises de l'UE qui sont satisfaites de s'appuyer sur des sources internes a augmenté, passant de 16 % à 25 %.
- Aux États-Unis, une part légèrement plus élevée des entreprises paraissent satisfaites de s'appuyer sur des sources internes et semblent être restreintes dans leurs possibilités de financement.
- On note une nette différenciation intraeuropéenne, la part des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement étant la plus élevée en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est (ECESE).
- Globalement, dans les pays où la proportion d'entreprises satisfaites de recourir à des sources internes est plus faible, les entreprises semblent plus susceptibles d'être restreintes dans leurs possibilités de financement.



Données dérivées de l'indicateur de contrainte financière et des réponses des entreprises indiquant que leur raison première pour ne pas solliciter de financements externes était qu'elles étaient satisfaites de « recourir à un financement interne/n'avaient pas besoin d'un financement ».

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ADÉQUATION DU FINANCEMENT



Données dérivées de l'indicateur de contrainte financière et des réponses des entreprises indiquant que leur raison première pour ne pas solliciter de financements externes était qu'elles étaient satisfaites de « recourir à un financement interne/n'avaient pas besoin d'un financement ».

Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).
Les lignes grises indiquent la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2023.

EIBIS 2023 : détails techniques spécifiques

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

La base de données définitive est établie en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises dans l'Union européenne de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	États-Unis	UE	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises	UE 2022 / UE 2023	Ind. manufacturière / construction	PME / Grandes entreprises
	(802)	(12 030)	(3 598)	(2 403)	(3 184)	(2 753)	(10 453)	(1 577)	(12 030 / 12 021)	(3 598 / 2 403)	(10 453 / 1 577)
10 % ou 90 %	3,9 %	1,1 %	2,1 %	2,2 %	2,1 %	2,2 %	0,9 %	2,2 %	1,6 %	3,0 %	2,3 %
30 % ou 70 %	6,0 %	1,8 %	3,1 %	3,4 %	3,2 %	3,3 %	1,4 %	3,3 %	2,4 %	4,6 %	3,6 %
50 %	6,5 %	1,9 %	3,4 %	3,7 %	3,5 %	3,6 %	1,5 %	3,6 %	2,6 %	5,0 %	3,9 %

GLOSSAIRE

Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Il est déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
PME	Petites et moyennes entreprises (entreprises comptant entre 5 et 249 employés).

Note relative à la lecture des résultats :

La synthèse de l'enquête EIBIS 2023 présente les résultats de l'enquête menée en 2023. Les questions de l'enquête peuvent se référer au « dernier exercice financier » (2022) ou aux « attentes pour l'année en cours » (2023). Le texte et la note de bas de page faisant référence à la question préciseront dans chaque cas quelle année est prise en considération.

EIBIS 2023 : détails techniques spécifiques

Cette synthèse présente une sélection de conclusions fondées sur des entretiens téléphoniques (menés d'avril à juillet 2023) auprès de 12 030 entreprises situées dans les pays de l'Union européenne.

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE (* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré)

Définition de l'échantillon et référence des pages	États-Unis 2023	UE 2023/2022	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré.								
Toutes les entreprises, p. 6, p. 10, p. 26.	802	12 030/12 021	3 598	2 403	3 184	2 753	10 453	1 577
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 6.	776	11 624/11 682	3 490	2 322	3 063	2 659	10 140	1 484
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7.	692	10 147/9 704	3 101	2 008	2 619	2 344	8 719	1 428
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 8.	704	9 948/9 501	3 005	1 997	2 579	2 286	8 639	1 309
Toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans), p. 9.	802	12 015/12 005	3 592	2 400	3 179	2 752	10 439	1 576
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 11.	794	11 880/11 814	3 558	2 361	3 141	2 728	10 325	1 555
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	782	11 812/n. d.	3 548	2 354	3 126	2 694	10 270	1 542
Toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 13.	802	12 030/12 021	3 598	2 403	3 184	2 753	10 453	1 577
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14 et 15.	800	12 008/12 021	3 597	2 397	3 176	2 746	10 433	1 575
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 16.	800	11 978/11 975	3 585	2 395	3 172	2 734	10 406	1 572
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas, ont refusé de répondre ou ont répondu « sans objet »)*, p. 17.	284	6 692/n. d.	2 828	739	1 920	1 161	5 553	1 139
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 18.	797	11 918/n. d.	3 552	2 383	3 157	2 734	10 365	1 553
Toutes les entreprises importatrices (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 18.	240	6 151/n. d.	2 571	690	1 870	976	5 086	1 065
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre)*, p. 19.	717	10 139/11 382	3 247	2 002	2 641	2 175	8 696	1 443
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 20.	797	11 930/11 911	3 561	2 385	3 161	2 731	10 365	1 565
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 21.	789	11 944/11 909	3 567	2 385	3 161	2 739	10 385	1 559
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 22.	771	11 433/11 172	3 407	2 273	3 027	2 638	9 910	1 523
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 23.	800	11 956/11 964	3 575	2 382	3 166	2 741	10 386	1 570
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 24.	770	11 721/11 685	3 511	2 346	3 101	2 675	10 183	1 538
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 25.	791	11 836/11 712	3 524	2 384	3 134	2 704	10 303	1 533
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 27.	707	10 210/9 752	3 091	2 012	2 676	2 352	8 823	1 387
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 28.	766	11 549/n. d.	3 439	2 330	3 038	2 652	10 086	1 463
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 29.	780	11 738/ 11 735	3 524	2 333	3 095	2 695	10 199	1 539
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 30 et 31.	801	12 009/11 980	3 595	2 397	3 178	2 752	10 436	1 573
Toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 32 et 33.	802	12 030/12 021	3 598	2 403	3 184	2 753	10 453	1 577
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 34 et 35.	697	10 517/10 051	3 192	2 072	2 734	2 438	9 042	1 475
Toutes les entreprises ayant reçu des aides non remboursables (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 36 – vérifié.	265	4 269/4 107	1 349	876	901	1 118	3 600	669
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre)*, p. 37.	264	4 184/3 988	1 322	859	887	1 092	3 522	662
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 38.	729	11 544/11 504	3 462	2 285	3 042	2 666	10 049	1 495
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre)*, p. 39.	729	11 544/11 473	3 462	2 285	3 042	2 666	10 049	1 495



Banque européenne
d'investissement

Département Analyses économiques
economics@eib.org
www.eib.org/economics

Bureau d'information
+352 4379-22000
info@eib.org

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
www.eib.org

✕ | twitter.com/EIB

f | facebook.com/EuropeanInvestmentBank

▶ | youtube.com/EIBtheEUBank

pdf: ISBN 978-92-861-5613-7

© Banque européenne d'investissement, 02/2024

Union européenne

Vue d'ensemble

ENQUÊTE DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2023